



ELLE LAISSE TOUT UN HÉRITAGE  
**SAMIA ZENNADI**  
TIRE SA RÉVÉRENCE P.16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 22 JANVIER 2025 // N°995 // PRIX 20 DA

AHMED ATTAFF ALERTE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE :

# L'ÉPICENTRE DU TERRORISME MONDIAL S'EST DÉPLACÉ VERS LA RÉGION DU SAHEL

LES DERNIÈRES STATISTIQUES DÉMONTRENT QUE L'ÉPICENTRE MONDIAL DU TERRORISME S'EST DÉPLACÉ VERS LA RÉGION DU SAHEL, UNE RÉGION QUI REPRÉSENTE ACTUELLEMENT, À ELLE SEULE, 48% DES DÉCÈS LIÉS AU TERRORISME DANS LE MONDE, CONTRE 1% EN 2007.

Lire en page 3



Photo: DR

IL SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS

## LE MINISTRE FRANÇAIS DES ARMÉES APPELLE À DES RELATIONS APAISÉES AVEC L'ALGÉRIE

P.2

SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE CHEF DES FORCES DE LA DÉFENSE POPULAIRES OUGANDAISES :

## L'ANP DISPOSÉE À ALLER DE L'AVANT DANS LA COOPÉRATION MILITAIRE

P.3



L'ALGÉRIE ET L'EUROPE FAVORABLES À SA CONCRÉTISATION

## LE PROJET « CORRIDOR SOUTH2 » A COMMENCÉ À PRENDRE FORME

CE PROJET AMBITIEUX DE PRODUCTION ET DE TRANSFERT VERS LES PAYS SIGNATAIRES DE L'ACCORD DE L'HYDROGÈNE VERT D'ALGÉRIE, UNE ÉNERGIE NON FOSSILE ET DURABLE, NON POLLUANTE, A ÉTÉ ENTÉRINÉ ET MIS EN PLACE, SUR LE PLAN POLITIQUE, AU COURS D'UNE CÉRÉMONIE OFFICIELLE DANS LA CAPITALE ITALIENNE.

Lire en page 3





LES DESSOUS DU  
SCANDALE SARKOZY

## Saïf al-Islam Kadhafi s'exprime

C'est une révélation qui pourrait relancer l'une des affaires politico-judiciaires les plus sulfureuses de la Vème République. Saïf al-Islam Kadhafi, fils du défunt Mouammar Kadhafi, a décidé de sortir de son silence et de dévoiler des éléments inédits concernant le financement présumé par la Libye de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2007.

Dans un témoignage exclusif transmis à Radio France Internationale (RFI) par des messages écrits (mesure visant à préserver sa sécurité) Saïf al-Islam affirme avoir été la cible de multiples tentatives de pressions orchestrées par Nicolas Sarkozy et ses proches collaborateurs. Ces tentatives auraient visé à le dissuader de maintenir ses déclarations faites en 2018 au juge français Serge Tournaire, chargé de l'instruction sur ce dossier explosif.

Selon lui, les manœuvres se sont succédé entre 2021 et 2022. La première aurait impliqué une journaliste française d'origine irakienne, Souha Al-Badri, qui lui aurait proposé de négocier la fermeture de son dossier devant la Cour pénale internationale en échange d'une révision de ses déclarations. L'année suivante, c'est par l'intermédiaire d'un homme d'affaires ivoirien, Noël Debies (déjà impliqué dans le scandale Karachi), que Sarkozy aurait tenté de peser sur lui, cette fois via son frère Hannibal, détenu au Liban.

Noël Debies aurait voyagé jusqu'à Beyrouth pour rencontrer Hannibal Kadhafi, promettant sa libération en échange d'un soutien favorable à l'ex-président français. Une dernière tentative aurait impliqué un médiateur français d'origine arabe, sans plus de succès.

Au-delà des manœuvres d'intimidation, Saïf al-Islam Kadhafi a également livré des détails troublants sur les transferts de fonds qui auraient alimenté la campagne de Sarkozy. « J'ai personnellement supervisé le transfert de 5 millions de dollars », affirme-t-il. Ces versements se seraient faits en deux étapes, d'abord, une somme de 2,5 millions de dollars destinée à financer la campagne, conditionnée par des promesses de contrats économiques avantageux pour la Libye, puis un deuxième versement du même montant, livré en espèces. Le responsable de ces transactions, selon Kadhafi, serait Bachir Saleh, alors directeur de cabinet de Mouammar Kadhafi. Ce dernier aurait remis les fonds à Alexandre Djouhri, un homme d'affaires proche de l'ancien président français, lequel les aurait transmis à Claude Guéant, directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy. Ces fonds auraient ensuite été déposés sur un compte en Suisse.

L'un des épisodes évoqués par Saïf al-Islam révèle la dimension presque théâtrale de cette affaire : lors de la remise de l'argent, Claude Guéant aurait eu toutes les peines du monde à fermer une valise bourrée de billets, provoquant l'hilarité des témoins présents.

Enfin, Saïf al-Islam affirme détenir des preuves supplémentaires, notamment des enregistrements de conversations téléphoniques entre Nicolas Sarkozy et Abdallah Senoussi, ancien chef des renseignements libyens. Ces discussions auraient porté sur un marché : la promesse de Sarkozy de faire retirer Senoussi de la liste d'Interpol en échange du silence libyen.

Ces nouvelles révélations, si elles sont confirmées, ne manqueront pas de raviver les tensions autour d'un dossier déjà sulfureux, mettant en lumière des pratiques d'un autre âge entre politique, argent et diplomatie secrète. À mesure que les détails émergent, le spectre de cette affaire menace de ternir encore davantage l'héritage politique de l'ancien locataire de l'Élysée.

T.S

ENGAGÉE DANS LE COMBAT CONTRE LA PENSÉE NÉOCOLONIALISTE

# Isabelle Vaha estime nécessaire de réconcilier l'histoire entre la France et l'Algérie

Isabelle Vaha, fille d'un légionnaire qui a servi dans l'armée française pendant la guerre de libération nationale, partage, dans un entretien qu'elle a accordé à nos confrères d'El Khabar, un combat qu'elle mène depuis 40 ans.

Aïda Mouni

C'est une histoire profondément intime qui éclaire d'un jour nouveau les relations tumultueuses entre la France et l'Algérie. Tout commence par une boîte de photos, retrouvée dans une maison familiale, dévoilant les actes de torture commis par un père durant la guerre d'Algérie. Une découverte brutale qui a marqué la vie d'une femme et forgé son engagement pour briser le déni et établir un dialogue entre les deux pays. « J'avais 8 ou 9 ans lorsque j'ai découvert ces photos. Mon père semblait fier de ce qu'il avait fait. À cet âge, je n'avais pas les outils pour comprendre, mais très vite, j'ai réalisé que quelque chose ne tournait pas rond », confie-t-elle. Ce choc, décrit comme une trahison familiale, a laissé des traces indélébiles. Pendant des années, cette boîte et ce qu'elle contenait ont été niés par son entourage, comme si, en effaçant les preuves, on pouvait aussi effacer les faits. Avec le temps, elle s'est engagée dans une démarche de dénonciation, non pas pour raviver les tensions, mais pour appeler à une réconciliation lucide. « Ce que mon père a fait reflète ce qu'un pays peut infliger à un autre. Mon travail, aussi douloureux soit-il, n'est pas d'attiser les rancunes, mais de montrer que notre histoire commune peut être autre chose que de la souffrance. » Pour cette femme, la relation actuelle entre la France et l'Algérie est marquée par une « crise profonde », où les



Isabelle Vaha

menaces et les discours prudents des dirigeants ne suffisent plus. « Nous devons parler, avancer. Cela prendra du temps et exigera une volonté que tout le monde ne partage pas. Mais il est essentiel de garder espoir », affirme-t-elle. Elle évoque notamment des rencontres avec des figures marquantes qui ont œuvré pour faire toute la lumière sur des pans sombres de l'histoire commune : Henri Alleg, Gisèle Halimi, ou encore Benjamin Stora. Tous, à leur manière, ont contribué à faire émerger une vérité longtemps enfouie. Parmi les obstacles à cette réconciliation, le verrouillage des archives reste une question centrale. Malgré des promesses politiques, l'accès aux documents sensibles demeure limité. « C'est un véritable problème. Les historiens et les archivistes doivent se battre pour obtenir la vérité. Mon rôle, en tant qu'enseignante, est de transmettre ces récits à mes étudiants et de leur expliquer pourquoi et

comment ces événements se sont produits. » En Algérie, son engagement a pris une dimension particulière. Lors d'une visite au musée du Moudjahid à Mostaganem, elle a été émue de recevoir une médaille en hommage aux martyrs de la guerre. « Comment imaginer que la fille d'un tortionnaire reçoive une telle reconnaissance ? Cela dépasse les mots ».

### UNE RÉCONCILIATION ENCORE POSSIBLE ?

La montée de l'extrême droite en France complique la tâche, mais elle refuse de sombrer dans le pessimisme. « Heureusement, il n'y a pas que l'extrême droite. Il existe des associations, des enseignants, des citoyens engagés qui croient encore à l'importance de ce dialogue. Ce sont souvent ceux qui travaillent dans l'ombre qui permettent aux grandes avancées de voir le jour ». Depuis 15 ans, elle se rend chaque année au pont Saint-Michel, à Paris, pour réclamer la reconnaissance

officielle du massacre du 17 octobre 1961 comme un « crime d'État ». Un combat symbolique qui reflète sa quête de justice et de vérité. Ce séjour en Algérie lui a laissé un sentiment d'appartenance qu'elle peine à expliquer. « Ce n'est pas mon pays, et pourtant, par moments, je m'y sens à ma place. » Lorsqu'elle entend l'hymne national algérien, elle est submergée par l'émotion, bien qu'elle ne comprenne pas la langue. « Les mots "Témoignez, témoignez, témoignez" m'ont frappée en plein cœur. Ce sont des moments comme ceux-là qui renforcent ma conviction que nous avons une responsabilité commune envers notre histoire. » Pour conclure, elle résume son engagement par un seul mot : humanité. Un mot qui, pour elle, symbolise l'espoir d'un avenir partagé, malgré les blessures d'un passé qui ne demande qu'à être reconnu pour pouvoir être dépassé.

A. M.

IL SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS

## Le ministre français des Armées appelle à des relations apaisées avec l'Algérie

Boualem B.

Dans une interview accordée à France Inter, le ministre français des Armées, Sébastien Lecornu, a plaidé pour la refondation des relations entre Alger et Paris. « Nous sommes dans une impasse et nous devons reconstruire cette relation, sans faiblesse ni naïveté », a-t-il affirmé. Membre du gouvernement de François Bayrou, Lecornu a souligné l'importance de la coopération entre les deux pays, notamment dans la lutte antiterroriste, un domaine où la collaboration entre les deux pays est extrêmement importante. « Il est essentiel d'en sortir. Nous perdons un temps précieux, notamment dans notre combat contre le terrorisme », a-t-il déploré. Ce discours rompt avec l'ambiance putride actuelle créée par

des propos à tout va de politiques français qui ont généré une escalade diplomatique dangereuse. Lecornu a exprimé son souhait de maintenir de bonnes relations avec l'Algérie, considérée comme un partenaire important dans la lutte contre le terrorisme. Lecornu a mis toutefois un bémol à son discours conciliant.

En endossant le rôle d'un homme politique français influencé par la tendance récente consistant à critiquer à l'encontre l'Algérie, Lecornu s'est montré plus acerbe. Dans ce cadre, il a parlé justement de « dérives » du gouvernement algérien dans l'affaire de l'écrivain Boualem Sansal, alors que l'Algérie a expliqué qu'il s'agit d'une affaire interne purement algérienne et que toute intrusion dans le cas de cet écrivain constitue une ingérence flagrante dans

les affaires intérieures de l'Algérie. Lecornu semble oublier que, ces derniers mois, critiquer l'Algérie est devenu un phénomène à la mode en France, surtout depuis que les discours d'extrême droite ont pris le dessus dans les débats publics.

À l'instar de son homologue des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, Lecornu est pleinement conscient de la nécessité d'instaurer des relations apaisées avec Alger. Toutefois, il ressent presque une obligation de compenser ses déclarations positives par des critiques envers l'Algérie, afin d'éviter d'être perçu comme un pantin aux yeux des extrémistes français. La politique de Paris semble donc se poursuivre avec des discours ambivalents.

B. B.

AHMED ATTAF ALERTE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE :

# L'épicentre du terrorisme mondial s'est déplacé vers la région du Sahel

Ahmed Attaf, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a mis en garde, hier à New York, contre l'escalade des activités terroristes en Afrique, notamment au Sahel.

« Les dernières statistiques démontrent (...) que l'épicentre mondial du terrorisme s'est déplacé vers la région du Sahel, une région qui représente actuellement, à elle seule, 48% des décès liés au terrorisme dans le monde, contre 1% en 2007 », a signalé Ahmed Attaf qui s'exprimait à la réunion ministérielle du Conseil de sécurité sur « la lutte contre le terrorisme en Afrique » présidée par l'Algérie. Il a ajouté qu'au cours des neuf premiers mois de l'année 2024, « l'Afrique a été frappée par plus de 3.200 attaques terroristes faisant plus de 13.000 morts ». Le chef de la diplomatie algérienne a signalé qu'au cours de la dernière décennie, l'Afrique a été témoin d'une « augmentation profondé-

ment choquante de 400% des attaques terroristes avec une augmentation de 237% des décès dus au terrorisme ». Ahmed Attaf a noté que, curieusement, même si la menace terroriste « a diminué dans d'autres parties du monde, elle a augmenté de façon exponentielle sur notre continent ». L'Algérie, qui a souffert du terrorisme

durant la décennie 1990, constitue une référence mondiale en matière de lutte contre ce phénomène transfrontalier. Ce qui a incité un nombre de pays à solliciter son expertise en matière de lutte contre les réseaux terroristes. En témoigne l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2133 du 27 janvier 2014 relative au paiement de

## Intense activité d'Ahmed Attaf à l'ONU

Le chef de la diplomatie algérienne a eu hier, en marge des réunions de haut niveau présidées par l'Algérie, des entretiens avec le secrétaire général des Nations unies, M. Antonio Guterres. Les deux parties ont abordé des « questions internationales et régionales d'actualité, notamment les développements de la situation dans les territoires

palestiniens occupés au lendemain de l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu ». Ahmed Attaf a rencontré en outre un nombre de ses homologues en marge de sa présidence des réunions de haut niveau programmées dans le cadre de la présidence algérienne du Conseil de sécurité. Il est question de la ministre des Affaires étrangères et européennes de la Slovaquie, Mme Tanja Fajon, le ministre des Affaires étrangères de Somalie et d'Ahmed Moalim Fiqi, le ministre libyen



rançons, qui fait référence au mémorandum d'Alger sur les bonnes pratiques en matière de

prévention des enlèvements contre rançons par des terroristes.

M.M

M.M

SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE CHEF DES FORCES DE LA DÉFENSE POPULAIRE OUGANDAISE :

## L'ANP disposée à aller de l'avant dans la coopération militaire

Le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, a reçu, hier, au siège de l'état-major de l'ANP, le général d'Armée Muhoozi Kainerugaba, chef des Forces de la défense populaires ougandaises qui effectue une visite de travail en Algérie, à la tête d'une délégation militaire de haut niveau», indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Lors de cette rencontre, les deux parties « ont examiné les opportunités de coopération militaire bilatérale, ainsi que les voies et moyens de consolidation de la coordination sur les questions d'intérêt commun ». Ils ont également évoqué « les défis sécuritaires que traversent le monde, en général, et le continent africain, en particulier et échangé les points de vue sur les différentes

questions d'actualité ». À cette occasion, le général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a, tout d'abord, « souhaité la bienvenue au responsable ougandais et s'est félicité du niveau atteint par les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Ouganda durant ces dernières années ». Saïd Chanegriha a souligné que cette visite constitue une opportunité pour promouvoir notre coopération militaire bilatérale, au mieux des intérêts mutuels de nos deux peuples amis ». Et d'ajouter : « En cette occasion, je me félicite du niveau atteint par les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Ouganda, durant ces dernières années, qui s'est matérialisé par la densité des échanges de visites entre les deux pays ». Il a par ailleurs rappelé « la visite officielle effectuée par le président de la République de l'Ouganda, Yoweri Museveni, en Algérie,

en mars 2023, à l'invitation du président Tebboune, affirmant qu'elle a donné un fort élan et une réelle dynamique au processus des relations de coopération entre les deux pays, particulièrement dans le domaine du renforcement de leur engagement commun en faveur des questions africaines et de l'instauration de la paix, de la sécurité et du développement à travers tout le continent ». Le général d'Armée a également évoqué « l'entière disposition de l'ANP à aller de l'avant sur la voie du développement de la coopération militaire, en concrétisation de la vision stratégique des dirigeants des deux pays ». Il a assuré qu'au sein de l'ANP, nous tenons à concrétiser la vision stratégique des dirigeants des deux pays, visant à promouvoir le partenariat entre nos armées respectives, et ce, à travers l'instauration d'une

dynamique efficace dans le domaine de la coopération militaire et la mise en place des mécanismes adéquats pour ce faire ». De son côté, le général d'Armée Muhoozi Kainerugaba a salué « la qualité de l'accueil qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation », de même qu'il a exprimé « sa satisfaction de la forte volonté affichée par la partie algérienne pour renforcer les relations de coopération et les concertations entre les deux pays sur les questions d'intérêt commun, à même de contribuer à la sécurité et à la stabilité dans le continent africain ». Au terme de cette rencontre, le chef des Forces de la défense populaire ougandaise « a procédé à la signature du livre d'or de l'état-major de l'ANP avant que les deux parties n'échangent des présents symboliques », conclut le communiqué.

R.N.

L'ALGÉRIE ET L'EUROPE FAVORABLES À SA CONCRÉTISATION

## Le projet « Corridor SouthH2 » a commencé à prendre forme

Merouane Korso

Le projet « Corridor SouthH2 » portant sur la fourniture aux pays de l'Union européenne de l'énergie verte produite en Algérie et transportée via la Tunisie a connu hier, mardi à Rome, sa première vraie naissance avec la signature d'un protocole d'accord politique. Ce projet ambitieux de production et de transfert vers les pays signataires de l'accord de l'hydrogène vert d'Algérie, une énergie non fossile et durable, non polluante, a en effet été entériné et mis en place, sur le plan politique, au cours d'une cérémonie officielle dans la capitale italienne. Selon un communiqué du ministère de l'Énergie, la rencontre de Rome, une réunion ministérielle de haut niveau « a été couronnée par la signature de la déclaration conjointe d'intention politique sur le projet corridor SouthH2 par laquelle les parties signataires affirment leur intention de renforcer la coopération pour développer ce projet stratégique qui relie les sites de production en Algérie à l'Union européenne, en renforçant la coopération au sein d'un groupe de travail ». « Les parties reconnaissent le potentiel important de

l'Algérie et de la Tunisie dans la production d'énergie renouvelable et d'hydrogène vert, et la nécessité de renforcer la sécurité énergétique entre la région et l'Union européenne pour soutenir la transition écologique », explique encore le ministère de l'Énergie dans son communiqué. L'accord signé entre l'Algérie, l'Italie, la Tunisie, l'Allemagne et l'Autriche souligne par ailleurs « l'importance de développer les stations à hydrogène et les infrastructures associées, d'accélérer la transition énergétique durable pour atteindre les objectifs climatiques mondiaux, en mettant l'accent sur l'attraction des investissements en Algérie et en Tunisie pour soutenir le marché local, créer des emplois et renforcer l'innovation ». D'autre part, cet accord insiste sur l'importance du Corridor en tant qu'infrastructure de transport de l'hydrogène de l'Algérie vers l'Europe via la Tunisie, avec la nécessité de renforcer les capacités et de développer les compétences nécessaires, et d'identifier les besoins de financement et les mécanismes de réduction des risques. Les parties s'engagent également à coordonner leurs politiques et à échanger leur expertise pour assurer une

mise en œuvre efficace du projet, avec un suivi périodique par l'intermédiaire d'un groupe de travail conjoint qui se réunit tous les six mois, explique la même source. Et, pour ce projet d'avenir pour la transition énergétique autant en Algérie que dans le bassin méditerranéen, M. Arkab a renouvelé l'engagement de l'Algérie à développer la filière de l'hydrogène vert, en s'appuyant sur sa situation géographique privilégiée, ses riches ressources en énergie solaire et éolienne, et ses infrastructures avancées dans le secteur de l'énergie. Il a expliqué que l'Algérie ambitionne de devenir un centre régional de production d'hydrogène vert et son exportation vers l'Europe, ce qui contribue à diversifier les approvisionnements énergétiques et à réduire les émissions de carbone. En outre, ce projet représente une opportunité stratégique pour renforcer l'intégration énergétique entre l'Algérie et l'Europe à travers, a indiqué le ministre, « l'établissement d'un cadre juridique et réglementaire approprié, le développement des capacités humaines et technologiques et l'attraction des investissements nécessaires pour accélérer la transition énergétique ». Pour rappel,

cette réunion ministérielle s'est tenue à Rome avec la participation de hauts cadres algériens, dont les premiers dirigeants des groupes Sonatrach et Sonelgaz, l'Italie, l'Allemagne, la Tunisie et l'Autriche, et fait suite à une invitation conjointe du vice-président du Conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale italien, M. Antonio Tajani, et du ministre de l'Environnement et de la Sécurité énergétique italien, Gilberto Pichetto Fratin, indique la même source. Le projet, dorénavant politique, « SoutH2 Corridor » de transport de l'hydrogène vert produit en Algérie vers l'Italie et les pays européens, donne une dimension particulière à la nouvelle stratégie algérienne de production et de commercialisation d'énergies vertes. « Le projet du SouthH2 Corridor pour la production de l'hydrogène vert en Algérie et son transfert vers l'Italie et l'Allemagne via la Tunisie incarne le principe de l'approche d'un partenariat basé sur les intérêts communs dans le cadre du plan Mattei et le souci de diversifier les ressources énergétiques pour une durabilité dans la Méditerranée », avait indiqué un responsable italien.

M. K.

EXPROPRIATIONS AU MAROC

# Quand l'histoire des familles se heurte aux nouveaux maîtres des terres

**Malgré les ordres d'expulsion, de nombreux habitants refusent de céder. «Nous n'avons nulle part où aller. Ils veulent nous jeter à la rue, mais nous ne bougerons pas», martèle un homme, déterminé à défendre ce qui constitue son seul refuge. Une femme, entourée de ses enfants, décrit avec colère une situation qu'elle qualifie d'«intenable».**

Aïda Mouni

Dans la province de Zagora, au sud du Maroc, des dizaines de familles ont été brutalement expulsées de leurs terres dans la localité de Tagounit. Les gendarmes, déployés en nombre, n'ont pas hésité à recourir à la violence, ciblant femmes et personnes âgées pour exécuter ces évictions. Des scènes d'agressions ont été filmées et diffusées sur les réseaux sociaux, suscitant une vague d'indignation. Sur les images, des femmes en pleurs et des habitants désespérés tentent de résister face aux forces de l'ordre, accusées de porter atteinte à leur dignité et à leur intégrité physique. «Ils nous ont humiliés et frappés

pour nous chasser de nos propres terres», déplore l'une des victimes. Ces expulsions s'inscrivent dans une série d'opérations similaires menées récemment dans le royaume, notamment à Douar Sidi Benazouz, où des familles ont également été délogées de terres qu'elles occupaient depuis près d'un siècle.

**«ILS DÉTRUIRONT NOS MAISONS SUR NOS TÊTES, MAIS NOUS NE PARTIRONS PAS»**

Malgré les ordres d'expulsion, de nombreux habitants refusent de céder. «Nous n'avons nulle part où aller. Ils veulent nous jeter à la rue, mais nous ne bougerons pas», martèle un homme, déterminé à défendre ce qui constitue son seul refuge.



Une femme, entourée de ses enfants, décrit avec colère une situation qu'elle qualifie d'«intenable». Depuis la normalisation des relations entre le Maroc et l'entité sioniste, une loi permet aux descendants de familles juives ayant résidé au Maroc de revendiquer la propriété de biens immobiliers dans le pays. De nombreux Marocains dénoncent une vague d'expulsions injustifiées, orchestrées au profit de nou-

veaux acquéreurs soutenant des revendications jugées parfois infondées.

Selon plusieurs témoignages, les familles expulsées disposent pourtant de documents attestant de leur propriété, actes notariés, quittances d'impôts et autres preuves administratives. Leurs recours auprès des tribunaux et du procureur du roi restent lettre morte. «Nous sommes abandonnés par la justice, nous sommes livrés à nous-

mêmes», regrette un père de famille. Alors que les autorités gardent le silence, la colère gronde parmi la population. Ces expulsions mettent en lumière les tensions croissantes autour de la propriété foncière au Maroc. En toile de fond, un débat sur l'équité et la justice sociale s'impose, révélant les fractures profondes qui traversent le royaume et exacerbent les inégalités.

A. M.

LA RÉSISTANCE PALESTINIENNE L'AFFIRME :

## L'offensive de l'occupation en Cisjordanie est vouée à l'échec

Boualem B.

Alors que le cessez-le-feu est entré en vigueur à Ghaza, l'occupation israélienne continue de mener des opérations militaires en Cisjordanie, notamment dans la ville de Jénine. L'armée d'occupation a baptisé cette opération «opération Barrière de fer» et la justifie par la nécessité de protéger les colons et les avant-postes de la région, assurant qu'elle serait sans précédent par sa portée et son ampleur. Face à cette agression, la résistance palestinienne, tout en exprimant sa colère et en faisant l'éloge de la lutte, a prévenu l'armée d'occupation que son opération sera vouée à l'échec. Le mouvement Hamas a déclaré que «l'opération militaire lancée par l'occupation à Jénine échouera comme toutes ses opérations

militaires précédentes contre notre peuple inébranlable et sa vaillante résistance». Dans un communiqué de presse rendu public ce mardi, le mouvement Hamas a souligné que «les Palestiniens ne se laisseront pas abattre face à l'arrogance de l'occupation et à ses crimes et violations incessants». Le mouvement a également appelé «les masses du peuple en Cisjordanie et sa jeunesse révolutionnaire à se mobiliser et à intensifier les affrontements avec l'armée d'occupation à tous les points de contact avec elle, et à travailler pour la confondre et contrecarrer l'agression généralisée sur la ville de Jénine et son camp de réfugiés». Le mouvement déplore la mort des martyrs de Jénine, tués par les tirs et les bombardements de l'armée d'occupation, et salue «la bravoure des combattants de la résis-

tance qui ont affronté les soldats de l'occupation avec des moyens rudimentaires». Le Hamas a, par ailleurs, égratigné l'Autorité palestinienne. «Ce qui est surprenant, c'est le comportement de l'Autorité palestinienne qui, alors que l'opération militaire de l'occupation bat son plein depuis plus de 48 jours dans le camp de réfugiés de Jénine, a quitté les lieux et continue d'obstruer la voie à l'accord avec les combattants de la résistance ainsi que de rejeter tous les appels nationaux à mettre fin à ses mesures dangereuses contre les militants et les combattants de la résistance.» lit-on en effet dans le communiqué du Hamas. De son côté, le Mouvement du Jihad islamique estime que l'agression de l'armée d'occupation «brutale et barbare exprime l'impasse dans laquelle se trouve l'entité d'occupa-

tion, après avoir échoué à atteindre ses objectifs à Ghaza. Elle s'agit maintenant dans une tentative désespérée de sauver sa coalition gouvernementale chancelante et dans le but de troubler la joie de notre peuple en Cisjordanie». Le Mouvement du Jihad islamique a affirmé que «nos moudjahidines de tous les bataillons, ainsi que toutes les forces de la résistance, mènent les plus belles épopées face à cette agression injuste, de Jénine à d'autres villes et camps de réfugiés, et l'ennemi n'en verra que la misère et n'en goûtera que la déception». Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, mardi après-midi, que 7 citoyens ont été tués et 35 autres ont été blessés lors de l'agression de l'occupation israélienne sur la ville de Jénine et son camp de réfugiés.

B. B.

## Israël : Quand les généraux tombent

Younes B.

La démission du chef d'état-major de l'armée sioniste, le général Herzi Halevi, annoncée hier, résonne comme un aveu lourd de sens. Dans une lettre transmise par l'armée à l'AFP, Halevi a évoqué sa «responsabilité» dans les événements tragiques du 7 octobre 2023, tout en défendant les actions militaires sionistes qui, depuis, ont plongé Ghaza dans une crise humanitaire d'une ampleur historique. Dans sa lettre de démission, Herzi Halevi, qui quittera son poste le 6 mars 2025, reconnaît avoir échoué à protéger l'entité sioniste le 7 octobre, jour de l'attaque massive du Hamas, mais ne mentionne pas explicitement les conséquences des frappes israéliennes sur Ghaza. «Le matin du 7 octobre, l'armée sous ma direction a échoué. Cette responsabilité m'accompagnera toute ma vie», écrit-il. Halevi a toutefois insisté sur la nécessité de «poursuivre le démantèlement du Hamas et de ses capacités de pouvoir». Ces déclarations interviennent

dans un contexte où Israël est accusé de cibler massivement des infrastructures civiles, notamment des hôpitaux et des écoles, en violation flagrante des conventions internationales. Si Halevi défendait jusqu'ici les opérations comme des actions légitimes contre un groupe qualifié de terroriste, sa démission pourrait être interprétée comme une tentative d'échapper à la pression croissante des enquêtes internationales. La démission d'Halevi s'ajoute à celle du général Yaron Finkelman, chef du commandement militaire de la région Sud, qui a également évoqué son incapacité à protéger les habitants proches de Ghaza le 7 octobre. «J'ai échoué à protéger les habitants bien-aimés et héroïques», a-t-il écrit dans sa lettre. Ces départs, couplés à celui d'Aaron Haliva, chef du renseignement militaire, en avril 2024, traduisent une profonde crise de leadership au sein de l'armée sioniste. Mais ils soulignent également une faille stratégique majeure, alors que l'armée est accusée de répondre à l'attaque initiale par des

représailles d'une intensité sans précédent, qualifiées par certains de «punitions collectives».

### CRIMES DE GUERRE ET IMPUNITÉ

Depuis le début du conflit, plusieurs organisations internationales, dont Amnesty International et Human Rights Watch, ont accusé l'entité sioniste de possibles crimes contre l'humanité. Des frappes indiscriminées et un siège total, empêchant l'acheminement de vivres et de médicaments, auraient plongé Ghaza dans ce que les Nations unies qualifient de «désastre humanitaire sans précédent». Pourtant, le gouvernement de Benjamin Netanyahu persiste dans sa ligne de défense. Dans un communiqué, le Premier ministre a remercié Halevi pour son rôle durant «la guerre sur sept fronts», une formule qui masque mal l'ampleur des pertes humaines dans Ghaza. Yaïr Lapid, chef de l'opposition, n'a pas tardé à réagir, exigeant la démission de Netanyahu et qualifiant son gouvernement de «catastrophique». La

démission de figures militaires majeures comme Halevi ne fait que renforcer les interrogations sur la conduite de la guerre. Si l'entité sioniste se défend de toute intention génocidaire, l'ampleur des destructions et des pertes humaines dans Ghaza nourrit un débat mondial sur la proportionnalité des moyens employés et sur l'objectif réel de ces opérations. Face à ces accusations, la communauté internationale peine à adopter une position ferme. Les appels à des enquêtes indépendantes se multiplient, mais Israël, fort du soutien des États-Unis, continue de mener ses opérations sans véritable frein. Alors que les démissions s'accumulent au sein de l'armée d'occupation israélienne, la question reste en suspens, s'agit-il d'un conflit asymétrique mal géré ou d'une stratégie délibérée visant à remodeler Ghaza par la destruction et l'expulsion ? Les tribunaux internationaux auront sans doute un rôle clé pour répondre à cette interrogation cruciale.

Y. B.



## ALGERAC dévoile l'agenda des prochaines formations

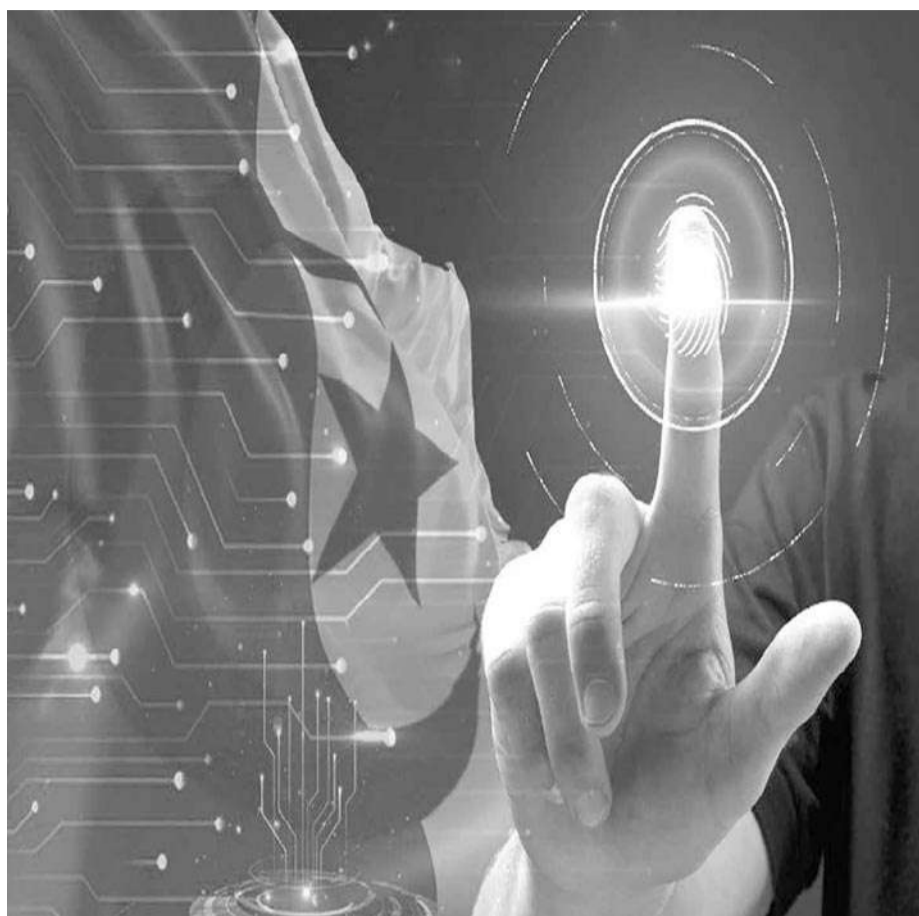
L'organisme algérien d'accréditation (Algerac) vient de dévoiler le programme des formations prévues en janvier et février 2025.

Le calendrier des formations de la deuxième quinzaine du mois de janvier 2025 concerne les exigences générales de la norme ISO/IEC 17025 (03 jours), les exigences générales de la norme ISO/IEC 17020/ILAC P15 (05 jours, et une formation sur la métrologie générale (03 jours).

Concernant le calendrier des formations, février 2025 : La norme ISO 19011, Lignes directrices pour l'audit des systèmes de management (05 jours). La norme ISO 31000, Lignes

directrices concernant le management du risque (03 jours). Validation des méthodes dans un laboratoire d'essais (05 jours). Les incertitudes de mesure (03 jours). Établissement et exploitation des cartes de contrôle (03 jours). Exigences générales de la norme ISO 15189 (03 jours). Exigences générales de la norme ISO/IEC 17024 (03 jours). Exigences générales de la norme ISO/IEC 17043 (03 jours). Exigences générales de la norme ISO/IEC 17025 (03 jours). Exigences générales de la norme ISO/IEC 17020/ILAC P15 (05 jours). La norme ISO 31000, Lignes directrices concernant le management du risque (03 jours).

## L'APN met le cap sur la transformation numérique



Deux conventions ont été signées, mardi à Alger, entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Poste et des Télécommunications.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de signature de ces deux conventions, le président de l'APN, Brahim Boughali, a précisé que la convention signée avec le ministère de l'Enseigne-

ment supérieur, représenté par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), "vise à établir un écosystème numérique favorisant l'emploi de l'intelligence artificielle au service des opérations législatives et administratives". La convention signée avec le ministère de la Poste et des Télécommunications, représenté par l'Autorité gouvernementale de certification électronique

(AGCE), vise, quant à elle, à "renforcer la sécurité des échanges numériques à travers la certification et la signature électroniques, conformément aux lois nationales". Ces partenariats "participent de notre engagement à réaliser la transformation numérique globale au sein de notre institution législative, en mettant à profit les dernières technologies pour consacrer la transparence", a-t-il souligné.



## Formation sur le thème « Responsable de l'énergie dans les collectivités locales »

Dans le cadre de l'exécution du programme national de maîtrise de l'énergie et de sa mission d'accompagnement des collectivités locales à travers tout le territoire national, l'APRUE a organisé, au niveau de la wilaya de Jijel,

une formation sur le thème "Responsable de l'énergie dans les collectivités locales", du 5 au 9 janvier 2025. "L'ouverture de la formation a été marquée par la présence de M. Berkan Kamal, secrétaire général de la

wilaya de Jijel, et de M. Zeraoulia Samir, cadre dirigeant représentant de l'APRUE. Durant ces jours, les participants ont suivi des conférences et des ateliers pratiques, visant à améliorer leurs compétences en matiè-

re de gestion énergétique et à promouvoir des pratiques durables dans leur contexte", indique l'APRUE. La session de formation a été clôturée par la remise de certificats aux participants, selon l'APRUE, en présence

de M. Boumali Abdelwahab, directeur de l'Administration locale de la wilaya de Jijel, soulignant l'importance de ces formations et leur contribution au développement durable des collectivités locales.

## Lancement des Prix mondiaux de l'OMPI 2025

L'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI) annonce sur sa page Facebook le lancement, par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), des prix mondiaux de l'OMPI 2025 de Genève pour récompenser les meilleurs start-ups et PME en activité qui font l'objet d'une demande d'enregistrement d'un droit de propriété intellectuelle et/ou titulaires d'un droit de propriété intellectuelle enregistré.

Pour l'édition de cette année, l'OMPI a introduit des mentions spéciales pour

récompenser la meilleure entrepreneuse et le meilleur jeune entrepreneur 2025. Ces mentions visent à célébrer leurs succès et à encourager davantage les femmes et les jeunes à suivre la voie de l'entrepreneuriat.

Lancés en 2022, les prix mondiaux mettent à l'honneur les entreprises qui utilisent la propriété intellectuelle non seulement pour assurer leur réussite commerciale, mais aussi comme moteur de l'impact économique et social. Les lauréats bénéficient d'un mentorat exclusif, destiné à les aider à mieux utiliser la

propriété intellectuelle en tant qu'actif stratégique, qui recouvre la commercialisation de la propriété intellectuelle, la collecte de fonds, l'établissement de partenariats, un appui pour la promotion de leur entreprise, et bien plus encore.

Dans le cadre des Prix mondiaux de l'OMPI 2025, les start up, PME, entreprises issues de la recherche universitaire et autres petites entreprises de tous les secteurs d'activité, notamment de la santé, de l'environnement, de la créativité, de l'agroalimentaire et des technologies de l'information et de la communi-

cation (TIC), sont invitées à présenter leur candidature dès le 15 janvier et jusqu'au 31 mars 2025.

Un jury indépendant composé d'experts sélectionnera les 10 entreprises lauréates dont le nom sera annoncé lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra pendant les assemblées de l'OMPI, en juillet 2025, au siège de l'Organisation à Genève (Suisse). Pour la première fois cette année, une mention spéciale sera décernée aux entreprises lauréates dirigées par des femmes ou de jeunes entrepreneurs.

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

[Redaction@l'expressquotidien.dz](mailto:Redaction@l'expressquotidien.dz)

[www.l'expressquotidien.dz](http://www.l'expressquotidien.dz)

TEL/fax: 023.70.99.92

[Service-pub@l'expressquotidien.dz](mailto:Service-pub@l'expressquotidien.dz)

GÉRANT :

**NOURDINE BRAHMI**

DIRECTEUR HONORAIRE:

**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

**RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)

[Programmation.regie@anep.com.dz](mailto:Programmation.regie@anep.com.dz)

[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)

[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)

[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)

[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

**Impression:**  
Société d'Impression d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LES INSCRIPTIONS AU CONCOURS DÉBUTERONT LE 25 JANVIER

# Le secteur de la poste et des télécoms recrute

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a annoncé, hier, l'ouverture d'un concours national pour le recrutement de 476 employés dans ce secteur.

S'exprimant à l'occasion de la signature de deux conventions dans le domaine de la numérisation entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et les ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de la Poste et des Télécommunications, M. Zerrouki a précisé que les inscriptions à ce concours "débuteront à partir de samedi 25 janvier, sur la plateforme numérique d'Algérie Poste", affirmant que l'opération de recrutement sera "équitable et transparente, en consécration du principe d'égalité des chances pour tous les candidats".

Ce concours contribuera, selon le ministre, à "consacrer le principe d'accès égal de tous les citoyens, y compris les habitants des zones à faible densité

de population, à la couverture du réseau des communications électroniques, et ce à travers le programme du service universel en cours de réalisation".

Par ailleurs, et "dans le cadre du processus de transformation numérique, le secteur s'attellera à la réalisation de centres de compétences "skills centers", qui seront implantés à travers l'ensemble du territoire national, en tant que pôles d'excellence spécialisés assurant aux jeunes Algériens une formation gratuite dans les domaines des technologies de pointe, notamment l'intelligence artificielle (IA), le cloud computing, l'internet des objets (IOT), la cybersécurité, ainsi que d'autres spécialités liées aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC)", a souligné le ministre.



## TRAITEMENT DES EAUX USÉES

### Une journée d'étude pour trouver des solutions innovantes

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a coprésidé, mardi à Alger, avec le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, l'ouverture d'une journée d'étude consacrée au thème "Traitement et épuration des eaux usées: solutions innovantes et renforcement des compétences nationales". À cette occasion, M. Baddari a affirmé l'importance du développement de la recherche scientifique et technologique dans le domaine de l'épuration des eaux usées afin de trouver des solutions innovantes à même d'accroître le volume des eaux traitées et d'élargir leurs domaines d'utilisation, notamment face aux impacts des changements climatiques. Le ministre a également fait état de la création de 37 start-up et micro-entreprises spécialisées dans la valorisation des eaux usées, ainsi que de l'inscription de 50 projets de recherche nationaux et internatio-

naux, en sus des activités de 11 laboratoires scientifiques opérant dans ce domaine, qui demeure, a-t-il dit, "l'un des principaux défis actuels". Il a, en outre, rappelé les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur la réhabilitation et le développement des stations d'épuration, dans le but d'augmenter les capacités de traitement et le volume des eaux épurées destinées à la réutilisation dans divers secteurs. De son côté, M. Derbal a affirmé que son secteur "reste ouvert à toutes les contributions issues de la recherche scientifique, qui visent à moderniser et à développer le service public des eaux, notamment en ce qui concerne les ressources en eau non conventionnelles. Ces apports permettront de renforcer le secteur, au service de l'économie nationale, et de fournir un service public qui soit à la hauteur des attentes des citoyens". Le ministre a, par

ailleurs, précisé que "les hautes autorités du pays, à leur tête le président de la République, ont lancé un programme ambitieux visant à réutiliser les eaux usées traitées dans l'agriculture et l'industrie, pour atteindre un taux de 30% d'ici la fin de l'année 2025". M. Derbal a également souligné que "l'Algérie est l'un des pays leaders en matière d'épuration, avec un taux national de raccordement au réseau d'assainissement dépassant les 93%", ajoutant que ce résultat a été atteint grâce à la réalisation de réseaux d'assainissement d'une longueur totale de plus de 97.000 km, ainsi que l'installation de 232 systèmes de traitement des eaux usées, ce qui a permis, a-t-il dit, d'atteindre une capacité théorique de traitement de plus d'un milliard de mètres cubes par an, avec un volume actuel de traitement dépassant 590 millions de m<sup>3</sup>/an, soit 54% des capacités théoriques disponibles. En marge de

l'ouverture de cette journée d'étude, organisée à l'Ecole nationale supérieure des sciences de la mer et de l'aménagement du territoire (ENSSMAL), une convention de coopération a été signée entre l'ENSSMAL et l'Office national de l'assainissement (ONA), qui vise, selon M. Derbal, à "assurer une formation aux ingénieurs de l'Office, notamment en matière de modèles mathématiques utilisés". Cette convention offre également l'opportunité "aux ingénieurs de l'ONA de prendre connaissance des avancées scientifiques réalisées au sein de l'ENSSMAL et aux étudiants de bénéficier de stages de formation dans ce domaine, en collaboration avec les ingénieurs de l'Office, pour leur permettre de les familiariser avec les techniques et technologies utilisées dans le processus de traitement et de réutilisation des eaux usées, tout en les impliquant dans les recherches scientifiques menées par l'ONA".

## COMMUNAUTÉ NATIONALE À L'ÉTRANGER

### Numériser les services consulaires

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a reçu la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, accompagnée de membres de son instance, indique mardi un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette rencontre "s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le processus de numérisation dans tous les secteurs", précise le communiqué. "Les deux parties ont évoqué les moyens de mettre en œuvre des mécanismes pratiques pour moderniser et numériser les services consulaires, afin de

mieux répondre aux préoccupations et aspirations de la communauté nationale à l'étranger", selon la même source.

L'accent a été mis également, sur "les projets que compte réaliser le Secrétariat d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger dans le cadre de la contribution de notre département ministériel au plan d'action national pour mettre en œuvre la stratégie nationale de transformation numérique à court terme (2025-2026)", ajoute le communiqué.

Enfin, les deux parties ont souligné "la nécessité d'œuvrer de concert et de coordonner les efforts mutuels dans le cadre d'un plan d'action commun afin de réaliser les objectifs fixés visant à améliorer et à moderniser les services consulaires fournis à notre communauté à l'étranger", conclut le communiqué. APS

## INSPECTION DE SITES TOURISTIQUES ET CULTURELS

### Une délégation parlementaire à Timimoun

Une délégation de la Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), a effectué une mission d'information dans la wilaya de Timimoun pour s'y enquérir des activités touristiques et culturelles, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. La délégation a pris connaissance, lors de cette tournée entamée dimanche dernier, de la situation du tourisme et de la culture, en visitant les principaux sites touristiques et culturels de la région. Intervenant au terme de cette visite d'information, le président de la délégation parlementaire, Belkheir Guerzou, a mis en avant l'importance de restaurer les sites culturels et touristiques à l'effet de relancer le secteur du tourisme dans la wilaya.

Le même responsable a relevé certaines observations à soulever aux instances concernées, et liées notamment à la levée du gel sur certaines opérations de restauration des sites archéologiques et touristiques, en vue de leur préservation et sau-

vegarde. Il a évoqué une autre question à soulever aux instances concernées et ayant trait à la question de l'hébergement chez l'habitant et à l'établissement des permis pour exercer cette activité de manière réglementaire, par souci d'améliorer les prestations touristiques.

Cette mission d'information intervient dans le cadre des efforts de l'État visant la promotion des secteurs du tourisme et de la culture, ainsi que de la valorisation des acquis réalisés dans la région, en plus de relever les défaillances et les propositions pour y remédier, a indiqué le vice-président de la délégation, Aïssa Hasni.

Après avoir pris connaissance des opérations de restauration et d'aménagement de "Bordj Khan El-Kaouafel", relevant du Centre algérien de développement du cinéma, la délégation s'est félicitée de ce projet traduisant la volonté des hautes instances du pays d'exploiter les vieux ksour et les anciens sites historiques et archéologiques dans l'industrie cinématographique.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

# Les acteurs du marché appelés à se conformer au nouveau règlement

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) invite les acteurs du marché financier, notamment les intermédiaires et les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, à se conformer aux dispositions du nouveau règlement portant sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, ainsi que le financement du terrorisme et de la prolifération des armes.

Inès B.

Dans sa nouvelle instruction n°24-09 relative au rapport annuel sur le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, publiée le 20 janvier, la COSOB précise que cette instruction a pour objet de fixer le contenu du rapport annuel portant dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, conformément aux dispositions de l'article 39 de règlement COSOB n°24/01 du 17 juillet 2024, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive. Les assujettis doivent transmettre à la COSOB un rapport annuel portant sur le dispositif

de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, dans un délai de trois mois à compter de la clôture de chaque exercice. Ce rapport doit être élaboré, selon cette instruction, par une personne habilitée désignée par l'assujetti. Il doit être signé par ladite personne habilitée, qui atteste de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies. De plus, le rapport doit être revêtu du cachet officiel de l'assujetti, garantissant ainsi son authenticité et sa validité. Le rapport doit porter sur l'évaluation de l'efficacité des programmes, des politiques, des systèmes d'information et des procédures ainsi que des mesures de vigilance et de contrôle interne mis en place par l'assujetti dans le cadre du devoir de vigilance et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction



massive. Le rapport doit inclure les éléments suivants : la gouvernance du dispositif de prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction mas-

sive ; le cadre normatif interne ; le dispositif opérationnel ; les moyens techniques ; le programme de contrôles, de formation et de sensibilisation ; les chiffres clés et les analyses ; le plan d'actions. Un modèle de rapport est joint à cette instruc-

tion pour servir de guide. "Tout manquement à ces exigences peut entraîner des conséquences légales et réglementaires pour l'assujetti concerné", conclut la COSOB dans son instruction.

I. B.

COMMERCE

## 3 000 tonnes supplémentaires de lait en poudre pour le mois de Ramadan

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a révélé hier qu'un programme spécial a été élaboré pour le mois de Ramadan afin d'approvisionner le marché en produits alimentaires, notamment de large consommation.

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre conjointe entre le ministre du Commerce et celui de l'Agriculture, consacrée aux préparatifs pour le mois du ramadan, M. Zitouni a affirmé que 3 000 tonnes supplémentaires de lait en poudre seront fournies au cours du mois de ramadan en raison de la demande croissante pour ce produit.

Le ministre du Commerce intérieur a révélé que toutes les mesures ont été prises pour faire face à toute tentative de déstabilisation du marché durant le mois de Ramadan, et ce, en régulant le marché, en protégeant le pouvoir d'achat du citoyen et en sécurisant ses besoins alimentaires. M. Zitouni a ajouté que, conformément aux instructions du Président Tebboune, d'organiser le marché et d'assurer l'approvisionnement régulier en produits agricoles et alimentaires, les importateurs de viande rouge ont été obligés de respecter leurs engagements, puisque 12.356 tonnes de viande rouge seront importées en janvier et 18.165 tonnes de viande rouge seront importées en février. Durant le mois de mars, qui coïncide avec le mois de Ramadan, 20.050 tonnes de viande rouge seront importées. Le ministre du Commerce a expliqué que les gérants des marchés de

gros de légumes et de fruits étaient obligés également de travailler tous les week-ends afin d'assurer la disponibilité des produits. En plus d'ouvrir des marchés de proximité dans toutes les wilayas du pays et de permettre les ventes promotionnelles et les remises sur les articles de grande consommation

pendant le ramadan. De son côté, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, a révélé que des points de vente pour la commercialisation des légumes secs seront ouverts directement durant le mois de ramadan à travers un réseau de distribution composé de 600 points de

vente à travers le territoire national affiliés à L'Office algérien interprofessionnel des Céréales (OAIC). M. Cherfa a tenu à rassurer que des stocks de légumes secs sont disponibles au niveau de l'OAIC qui assurera l'approvisionnement régulier et permanent du marché durant le mois de Ramadan.

I. B.

GAZ

## La demande mondiale devrait encore augmenter en 2025

La consommation mondiale de gaz naturel a atteint un record historique en 2024, et l'appétit pour le gaz devrait encore grandir en 2025, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) publié hier mardi.

Le monde a consommé 115 milliards de m<sup>3</sup> de gaz naturel (d'origine fossile) de plus qu'en 2023, une hausse de 2,8% bien au-dessus du taux de croissance moyen de 2% des années 2010 à 2020, a indiqué l'AIE sur la base de données préliminaires dans son rapport trimestriel sur le marché du gaz.

En octobre, l'AIE avait évalué la consommation mondiale de gaz à 4.200 milliards de m<sup>3</sup> pour 2024. Selon les premières estimations, le gaz a couvert «environ 40% de l'augmentation de la demande énergétique mondiale», une part supérieure à tout autre combustible, indique l'AIE, l'Agence de l'énergie de l'OCDE basée à Paris.

Le gaz «continue de remplacer le pétrole et les produits pétroliers dans divers secteurs», tels que le transport routier longue distance et le secteur de la production électrique. La combustion du gaz entraîne moins de rejets de CO<sub>2</sub> que celles du charbon et du pétrole. La demande de gaz devrait encore «augmenter en 2025, principalement grâce à la croissance rapide des marchés asiatiques», explique l'AIE qui souligne que «dans le même temps, l'équilibre gazier mondial reste fragile, l'offre demeurant serrée et les tensions géopolitiques continuant d'alimenter la volatilité des prix». L'AIE relève également que si l'arrêt du transit du gaz russe par l'Ukraine le 1<sup>er</sup> janvier 2025 «ne devrait pas constituer un risque imminent pour la sécurité de l'approvisionnement de l'Union européenne, il pourrait accroître les besoins d'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'UE et resserrer les

fondamentaux du marché cette année». Ce gaz sous forme liquide, acheminé via des navires méthaniers, est très convoité en Asie ainsi qu'en Europe, qui a dû compenser depuis le début de la crise en Ukraine en 2022 le manque de gaz russe, historiquement acheminé vers l'Ouest dans des gazoducs terrestres. Les importations européennes de GNL ont toutefois reculé de 18% en 2024. Les États-Unis conservent leur place de premier fournisseur pour l'Europe, malgré une baisse de la demande de 18%, suivis de la Russie dont les apports de ce gaz liquide vers l'Europe, principalement acheminés depuis le méga-champ sibérien de Yamal LNG, ont au contraire augmenté de 17%.

La Belgique, la France et l'Espagne représentaient 85% des importations totales de GNL de l'Europe en provenance de Russie en 2024.

APS



SOLIDARITÉ NATIONALE

## Mouloudji inspecte plusieurs établissements à Blida

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a souligné, lundi à Blida, les efforts consentis par l'Etat pour la prise en charge des personnes aux besoins spécifiques.

La ministre, qui supervisait la pose de la première pierre de réalisation d'un centre psychopédagogique pour enfants handicapés dans la commune de Bougara, a affirmé que «l'Etat est déterminé à renforcer le nombre d'écoles de formation et d'enseignement destinées à cette catégorie sociale, en vue de lui assurer une prise en charge adéquate». Elle a souligné, à ce titre, que le secteur de la solidarité nationale compte 239 établissements, entre centres et écoles pour sourds-muets et non-voyants, accueillant plus de 36.000 enfants, dont l'encadrement est assuré par 15.000 enseignants, éducateurs, pédagogues et psychiatres. «La réalisation de ce type d'établissements se poursuivra à travers tout le pays», a-t-elle ajouté. Mme. Mouloudji a, également, fait cas de 107 centres socio-médicaux relevant d'associations dédiées aux enfants



autistes, et bénéficiant d'un accompagnement de la tutelle pour le renforcement de leurs capacités pédagogiques. A cela s'ajoutent 1.454 classes d'intégration scolaire dans le secteur de l'éducation nationale. Par ailleurs, la ministre de la Solidarité nationale a affirmé la poursuite des efforts de soutien de la femme au foyer, à travers notamment le programme national

d'intégration économique de la femme rurale, lancé en coordination avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises. Ce programme prévoit notamment des sessions de formation au profit des femmes rurales, pour les aider à améliorer leurs performances, renforcer leurs compétences et développer leurs aptitudes dans diverses spé-

cialités. A la maison de l'artisanat d'Ouled Yaich, la ministre a visité une foire de produits de femmes productrices et rurales, notant que ce type de manifestations s'inscrit dans le cadre de la politique de promotion menée par son département ministériel « pour faire connaître les produits et les créations des femmes rurales ». A noter que la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné le coup d'envoi d'une caravane de sensibilisation sur les risques liés aux fuites de gaz. Elle a, également, inspecté plusieurs établissements relevant de son secteur, dont une école pour jeunes non-voyants, une école de sourds dans la ville de Blida et «Dar - Rahma» de Chréa.

CONSTANTINE

## 100 REPAS CHAUDS PAR JOUR AU PROFIT DES SDF

Dans le cadre de la campagne de solidarité «Hiver chaud», initiée par le bureau local du croissant rouge algérien (CRA), un total de 7.580 repas chauds a été distribué dernièrement à Constantine au profit de personnes sans domicile fixe (SDF), a indiqué son président, Hadj Amor Benacer. Cette initiative humanitaire, entamée au début du mois de novembre dernier, a permis la distribution de 100 repas chauds par jour et vise à venir en aide à cette catégorie vulnérable, notamment durant cette période marquée par une baisse des températures, a précisé à l'APS le même responsable. Ce programme spécial «hiver» tracé par cet organisme d'aide humanitaire porte aussi sur l'organisation des visites médicales à domicile vers des zones reculées, où 69 consultations médicales ont été déjà effectuées au profit de 49 familles démunies dans les communes de Beni H'midene et de Didouche Mourad, a-t-il ajouté, notant que cette opération

se poursuivra jusqu'à la veille du mois du Ramadhan prochain pour toucher 107 autres familles inscrites, relevant des communes d'Ain Abid, d'Ouled Rahmoune et de Benbadis. Il s'agit également de 800 colis de denrées alimentaires, 530 couvertures et 335 unités de vêtements d'hiver, distribués par les membres de ce bureau au profit des SDF et des personnes nécessiteuses, a encore détaillé M. Benacer. De son côté, l'association locale Nass El Kheir a procédé depuis début novembre 2024, à l'organisation d'activités similaires à travers l'attribution de 1.640 repas chauds pour personnes sans-abri, orphelins et malades en plus de 30 kits alimentaires et 15 appareils de chauffage, a révélé son président, Tarek Kimouche qui lance un appel aux citoyens les exhortant à faire don de produits alimentaires et autres fournitures au niveau du siège de cette association, situé à la cité Emir Abdelkader de la ville de Constantine.

## ORGANISATION ALGÉRIENNE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA CITOYENNETÉ DES ARBUSTES POUR LE CENTRE ANTI-CANCER DE TLEMCEM

Une quarantaine d'arbustes ont été plantés, récemment au Centre anti-cancer (CAC) Ahmed Ben Bella de Tlemcen, à l'initiative de l'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté, ont indiqué les organisateurs. Cette opération, organisée sous le slogan «Je m'engage pour mon pays», a concerné les abords de cet établissement de santé, avec la plantation d'arbustes tels que le ficus, la dodonée visqueuse et des palmiers. Par ailleurs, une fresque murale intitulée «Pour la beauté, une histoire dont tu es le titre» a également été réalisée par l'artiste peintre Rachid Amimer de la

commune de Hennaya. Placée sous le parrainage de la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, ainsi que du ministre de la Jeunesse chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, et avec la contribution de l'Entreprise nationale de distribution et de commercialisation des produits pétroliers «Naftal», l'initiative a vu la participation de la Conservation des forêts, de la direction de l'Environnement, ainsi que la présence de Mohamed Anouar Bouchouit, président de la Commission des transports, de la poste et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué

Abdeldjalil Chergui, président du bureau local de l'Organisation algérienne pour l'environnement et la citoyenneté. Lancée le 25 octobre dernier dans 30 wilayas, cette initiative nationale, se poursuivra jusqu'au 21 mars prochain. Dans la wilaya de Tlemcen, il est prévu la plantation de 1.500 autres arbustes dans des établissements scolaires et de formation, des établissements et des résidences universitaires, ainsi qu'au niveau des zones d'habitation. Des clubs environnementaux seront également créés dans ces établissements pour assurer l'entretien des arbres et du cadre environnemental, a-t-on indiqué.

PUBLICITÉ



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION  
ENTREPRISE NATIONALE DE COMMUNICATION, D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS AU CAPITAL SOCIAL DE 7.750.000.000 DA

Direction Centrale de Marketing et de Communication

Alger le

21 JAN. 2025

Ref n° 1/DCMC/2025

### Communiqué

Les Editions l'ANEP ont le plaisir de vous inviter à une rencontre autour de l'ouvrage « Les crimes de guerre de la France en Algérie (1830-1847) » avec l'auteure et universitaire madame Karima AIT DAHMANE, suivie d'une séance de vente-dédicace, le samedi 25 janvier 2025 à partir de 14h à la librairie Chaïb Dzaïr sise 01, avenue Pasteur, Alger-Centre.

Le public est convié



Siège social : 50, Rue Khelifa Boukhalfa - BP 355 Alger-gare  
T : +213 0 21 23 64 89 - Fax : +213 0 21 23 64 90  
@ contact@anep.com.dz  
www.anep.com.dz

PUBLICITÉ

### REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL M'GHAÏER

DIRECTION DE LA CULTURE

NIF:422017000057007

AVIS D'ANNULATION

DE L'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformation aux dispositions de l'article 195 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.

La Direction de la Culture de la wilaya D'el M'ghaïer, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au avis d'appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° :02/2024, Publiés dans le quotidien national التحرير en date: 19/09/2024 et l'express en date : 24/09/2024 relatif au projet : Réalisation d'un siège de direction de la culture avec logement de fonction à El M'ghaïer

Après l'avis d'attribution provisoire dans le quotidien national : l'express en date 17/10/2024 et التحرير en date 21/10/2024 concernant l'entrepreneur suivant : Sarl Saadoudi construction

Il a été annulé en raison de : l'accord n'est pas affecté par la commission des marchés d'état, il y a eu une erreur dans l'évaluation technique.

L'EXPRESS DU 22/01/2025

ANEP : N° 2530000326

L'EXPRESS DU 22/01/2025

ANEP : N° 0008



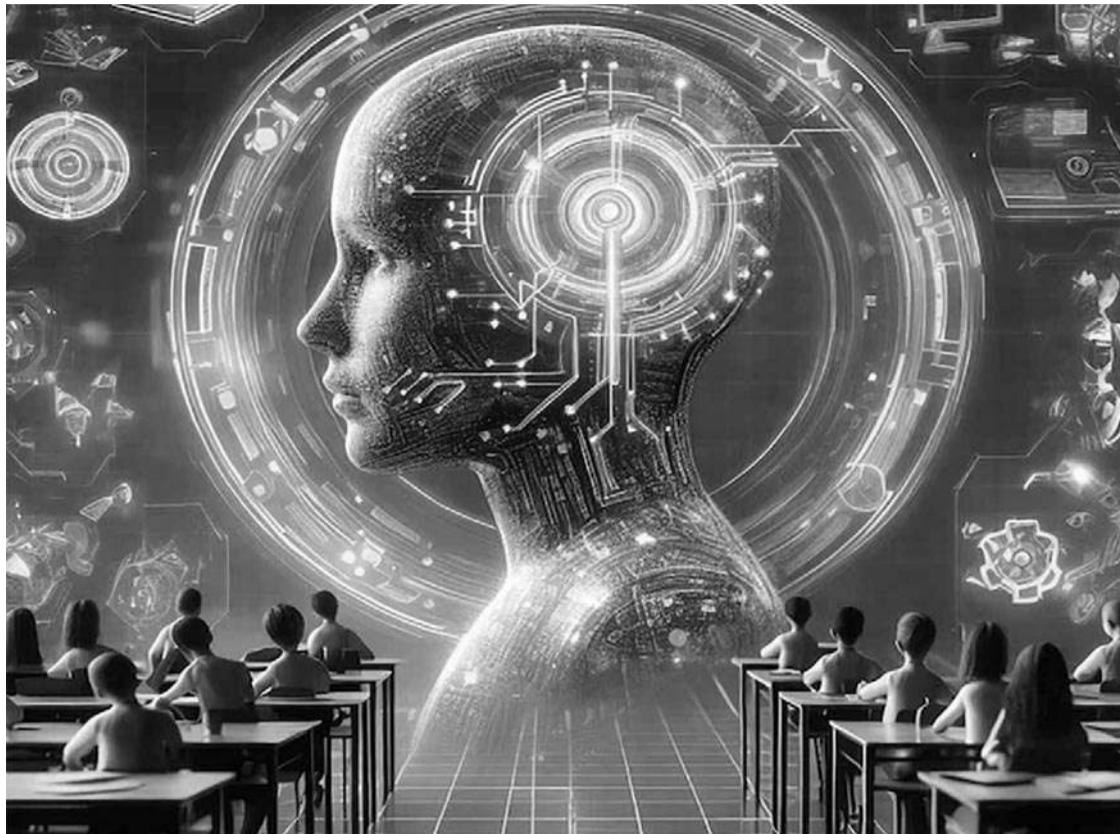
CHATGPT ET ÉDUCATION

# Les enjeux de l'intelligence artificielle

**L'intelligence artificielle est omniprésente dans le milieu de l'éducation. De plus en plus d'élèves se sont emparés de ChatGPT pour produire des travaux scolaires. Les enseignants font eux aussi de plus en plus appel à l'IA pour préparer leurs cours et évaluer les productions des élèves.**

Depuis l'ouverture en accès libre de ChatGPT, de nombreux élèves ont appris à s'en servir, allant jusqu'à l'utiliser pour écrire des devoirs entiers. Une situation qui interpelle sur la nécessité d'encadrer l'utilisation de cet outil par les milieux éducatifs. Cela met aussi l'accent sur le rôle de l'école face à l'omniprésence de l'intelligence artificielle et la nécessité de préparer les élèves à évoluer dans un monde où l'IA joue un rôle de plus en plus prépondérant.

C'est d'ailleurs ce que soutiennent plusieurs chercheurs. «Il serait particulièrement important, voire urgent, de consentir des ressources afin de bien préparer les jeunes générations à l'IA et, pour ce faire, d'aborder l'IA à l'école, dès le primaire. Les enfants grandissent en effet entourés de logiciels dotés de capacités d'IA qui sont largement accessibles via les téléphones intelligents et les tablettes tactiles avec lesquels ils se trouvent souvent en contact. Sans une compréhension suffisante de l'IA, les enfants sont à risque de devenir plus vulnérables à la désinformation, à l'hypertrucage («deep-fake») et au piratage informatique», précisent les chercheurs. Il devient donc impératif d'adopter une double approche : non seulement comprendre le



fonctionnement de l'IA, mais aussi acquérir les compétences nécessaires pour évoluer dans un monde où cette technologie transforme profondément les pratiques et les interactions quotidiennes.

Dans ce contexte, l'école peut jouer un rôle clé pour réduire les inégalités numériques et donner aux élèves un accès équitable

aux outils basés sur l'intelligence artificielle. Les disparités socioéconomiques influencent considérablement l'accès aux technologies ainsi qu'à leur utilisation éducative.

## DES RÉPONSES BIAISÉES

Plusieurs aspects devraient être pris en considération, afin de s'assurer notamment que l'utili-

sation de ChatGPT sert réellement les objectifs d'apprentissage.

Il est primordial de sensibiliser les élèves aux multiples enjeux, à savoir les risques que peut comporter le recours systématique à cet outil, sachant que ChatGPT peut produire des réponses biaisées ou incorrectes. Sur le plan éthique, il

apparaît nécessaire de considérer les implications morales et sociales de l'utilisation d'un tel outil.»

Pour approfondir l'éducation à l'IA, certaines organisations internationales, telles que l'UNESCO, proposent un cadre des compétences visant à guider le développement des connaissances et habiletés des élèves en lien avec l'IA.

L'utilisation de ChatGPT en classe et le recours à cet outil lors d'activités pédagogiques, une question qui revient fréquemment dans les milieux scolaires. Compte tenu de l'importance du débat, l'UNESCO dédie la Journée internationale de l'éducation 2025 du vendredi 24 janvier aux enjeux liés à l'intelligence artificielle, appelant à investir dans la formation des enseignants et des élèves pour un usage réfléchi de cette technologie dans l'éducation.

L'IA offre des opportunités majeures pour l'éducation à condition que son déploiement à l'école soit guidé par des principes éthiques clairs. Pour révéler tout son potentiel, cette technologie doit s'additionner aux dimensions humaines et sociales de l'apprentissage, et non les remplacer. Elle doit être un outil au service des enseignants et des élèves, qui a pour principal objectif leur autonomie et leur bien-être.

## La Journée internationale de l'éducation 2025 dédiée à l'IA

En dédiant la Journée internationale de l'éducation 2025 à l'intelligence artificielle, l'UNESCO vise à une discussion mondiale sur la place occupée par cette technologie dans l'éducation. L'intelligence artificielle est de plus en plus présente dans l'éducation.

Dans les pays à revenu élevé, plus de 2/3 des élèves du secondaire utilisent déjà des outils d'IA générative pour produire des travaux scolaires. Les enseignants font de plus en plus appel à l'IA pour préparer leurs cours et évaluer les productions des élèves. L'orientation scolaire et les admissions, traditionnellement guidées par les enseignants et les experts, sont elles aussi de plus en plus déterminées par l'IA.

Cependant, les acteurs de l'éducation manquent encore d'orientations claires sur ces pratiques. Seuls 10 % des écoles et des universités encadrent officiellement l'utilisation de l'IA, d'après une étude menée par l'UNESCO en mai 2023 auprès de 450 établissements. En 2022, seuls 7 pays avaient élaboré des cadres ou des programmes sur l'IA à l'intention des enseignants, et seuls 15 avaient inclus des objectifs de formation à l'IA dans leurs programmes scolaires nationaux.

Dans le même temps, de plus en plus d'Etats établissent des restrictions à l'usage des nouvelles technologies en classe. Selon de nouvelles données de l'UNESCO, près de 40 % d'entre eux dis-

posent aujourd'hui d'une loi ou d'une politique interdisant l'utilisation des téléphones portables à l'école – alors qu'ils n'étaient que 24 % en juillet 2023.

L'UNESCO s'est saisie depuis bientôt dix ans des enjeux liés à l'intelligence artificielle. L'Organisation a notamment fait adopter par ses Etats membres le premier cadre normatif mondial sur l'éthique de l'IA en novembre 2021. Dans le domaine de l'éducation, l'UNESCO a publié les toutes premières Orientations pour l'intelligence artificielle générative dans l'éducation et la recherche en septembre 2023, ainsi que deux référentiels de compétences en IA pour les élèves et les enseignants en 2024, abordant à la fois le potentiel et les risques de l'IA, en

vue d'une utilisation sûre, éthique, inclusive et responsable. Ces études suggèrent notamment de fixer une limite d'âge de 13 ans pour l'utilisation de l'IA dans les salles de classe. L'UNESCO rappelle par ailleurs que les moyens consacrés à l'IA par les Etats doivent s'ajouter et non détourner les ressources financières déjà allouées à l'éducation, alors qu'1 école primaire sur 4 n'a toujours pas accès à l'électricité et que 60 % d'entre elles ne sont pas connectées à Internet. Les besoins essentiels – des écoles bien gérées et bien équipées, avec des enseignants bien formés et bien rémunérés, motivés par leur mission – doivent rester prioritaires.

A.B.

PRIX DE RÉCITATION  
ET DE PSALMODIE  
DU SAINT CORAN

### Belmehdi reçoit les deux membres internationaux du jury

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, M. Youcef Belmehdi a reçu, lundi à Alger, les deux membres internationaux du jury de la 20e édition du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, indique un communiqué du ministère. "M. Belmehdi a reçu, au siège du ministère, les deux membres internationaux du jury du Prix d'Alger de récitation et de psalmodie du Saint Coran, à savoir Dr. Youssef bin Moslih bin Mahl el-Radadi du Royaume d'Arabie saoudite et Dr. Taher bin El Ghouni Idriss El Naim El Mouhassabi de la République fédérale du Nigéria", selon la même source.

JUMELAGE ENTRE HÔPITAUX

## Interventions chirurgicales gratuites pour les enfants de Bou Saâda

L'hôpital Rezig-Bachir de Bou Saâda (M'sila) abrite depuis mardi, dans le cadre du jumelage avec le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Saâdna-Abdenour de Sétif, des journées médico-chirurgicales de chirurgie pédiatrique.

Le directeur de l'Etablissement hospitalier de Bou Saâda, Aliouat Naâs, a indiqué, en marge du lancement de ces journées, que cette initiative qui se poursuivra jusqu'au 24 janvier, bénéficiera à 70 enfants qui subiront des "interventions chirurgicales de qualité, à titre gratuit". Le même responsable a précisé que ces journées donneront lieu à des opérations endoscopiques pour traiter des malformations congénitales chez les enfants, des kystes pulmonaires et hépa-



tiques et des lithiases biliaires, sous la supervision de 5 professeurs de médecine et de 2 spécialistes en anesthésie-

réanimation du CHU de Sétif, l'hôpital de Bou Saâda mettant à contribution, quant à lui, le personnel médical et paramédical nécessaire à l'accompagnement des opérations.

Ces journées chirurgicales visent à prendre en charge de jeunes patients résidant dans une région ne disposant pas de services médicaux spécialisés, selon M. Naâs qui a ajouté qu'il s'agit également d'échanger des expériences entre les personnels médicaux des deux structures hospitalières. D'autres jumelages seront programmés, à l'avenir, dans les spécialités de la chirurgie générale, de l'oto-rhino-laryngologie (ORL) et des maladies oncologiques.

APS

IMMIGRATION, RETRAIT DE L'ACCORD DE PARIS ET DE L'OMS

# Les premiers décrets signés par Donald Trump

**Sitôt son investiture terminée Donald Trump a signé plusieurs décrets, dont un premier qualifiant d'urgence nationale l'immigration illégale à la frontière avec le Mexique et limitant le droit du sol automatique pour les enfants de migrants clandestins. Le républicain a également décidé de retirer les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat et de quitter l'OMS.**

Le président américain Donald Trump a entamé son deuxième mandat avec une série de décrets, abordant des questions nationales et internationales. Trump a signé, lundi de nouveaux décrets dès son retour à la Maison Blanche, qui prévoient des changements radicaux par rapport aux politiques de son prédécesseur, Joe Biden. Parmi ces mesures figurent le retrait de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Accord de Paris sur le climat. Trump devenu le 47<sup>e</sup> président des États-Unis, a signé un décret retirant son pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qu'il avait auparavant attaquée pour sa gestion de la pandémie de Covid.

Trump a déclaré lors de la signature du décret que l'organisation n'avait pas agi indépendamment de « l'influence politique » de ses membres et exigeait aux États-Unis des « paiements injustement élevés » qui étaient disproportionnés par rapport aux montants fournis.

Le président américain a également signé un décret visant à retirer les États-Unis de l'accord de Paris sur le climat, pour la deuxième fois.

Trump a donné suite à son ordre en signant un message aux Nations Unies informant l'organisme mondial que son pays avait l'intention de se retirer de l'accord de 2015



visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

Promise, la vaste offensive anti-immigration de Donald Trump a pris forme dès son discours d'investiture à la mi-journée. « Toutes les entrées illégales seront immédiatement stoppées et nous commencerons à renvoyer des millions et des millions d'étrangers criminels là d'où ils viennent, a martelé le président républicain. Je vais envoyer des troupes à la frontière sud pour repousser l'invasion désastreuse de notre pays. » Dans la soirée, il a signé depuis la Maison-Blanche le décret déclarant

l'état d'urgence à la frontière avec le Mexique.

Donald Trump compte aussi s'attaquer au droit d'asile et au droit du sol. Le dirigeant républicain a ordonné au département américain de la Défense de soutenir la construction d'un mur à la frontière sud des États-Unis ainsi que la détention et le transport des migrants, donnant autorité au chef du Pentagone pour déployer si nécessaire des troupes à la frontière. Comme attendu, Donald Trump a appelé son administration à remettre en œuvre le programme qui contraint les migrants non-mexicains voulant entrer aux États-Unis à patienter au

Mexique pendant l'étude de leur demande.

Trump a également gracié plus de 1 500 assaillants du Capitole en signant le décret au Bureau ovale. « Nous espérons qu'ils sortiront cette nuit », a précisé Donald Trump lors de la signature. Le décret annule également les poursuites encore en cours contre quelques centaines de personnes.

« Cette proclamation met fin à une grave injustice nationale infligée au peuple américain au cours des quatre dernières années et commence un processus de réconciliation nationale », selon le texte du décret publié par la Maison-Blanche.

## PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE La Commission européenne lance une nouvelle procédure contre la Chine à l'OMC

La Commission européenne a annoncé lundi le lancement d'une nouvelle procédure contre la Chine devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), accusant Pékin de "pratiques commerciales déloyales et illégales" en matière de propriété intellectuelle. "La Chine a habilité ses tribunaux à fixer des taux de redevance mondiaux pour les brevets essentiels (SEP) UE, sans le consentement du titulaire du brevet", a noté la Commission européenne dans un communiqué, indiquant avoir tenté de négocier une solution avec les autorités chinoises, sans résultat satisfaisant. "Concrètement, cela place les entreprises high-tech européennes, particulièrement dans le secteur des télécoms, dans une position de désavantage concurrentiel, en limitant leur capacité à exercer pleinement leurs droits de brevet", a expliqué un porte-parole de la Commission, Olof Gill, cité par le quotidien belge La Libre. En réaction, Pékin a "déploré" lundi cette procédure. La Chine "traitera les suites de cette affaire conformément aux règles de l'OMC et préservera résolument ses droits et intérêts légitimes", a affirmé son ministère du Commerce dans un communiqué relayé par les médias. Si ces consultations devant l'OMC n'aboutissent pas dans un délai de 60 jours, l'UE peut passer à une phase contentieuse. A noter que cette procédure lancée lundi est liée à une précédente action devant l'OMC, démarrée en 2022, toujours dans le secteur high-tech, et qui devrait donner lieu à un premier rapport du groupe spécial de l'OMC au premier trimestre 2025, selon la Commission.

## RDC

### Deux villes placées sous couvre-feu

Un couvre-feu d'un mois a débuté lundi dans deux villes du sud de la République démocratique du Congo en raison de préoccupations sécuritaires dans leurs agglomérations, a indiqué le gouverneur de la province. Cette mesure concerne les villes de Lubumbashi et Likasi et s'applique chaque jour de minuit à 05H00 locales. Elle a été prise au vu de la situation préoccupante d'insécurité dans les agglomérations urbaines de Lubumbashi et Likasi, laquelle nécessite la prise de mesures idoines en vue de l'identification des criminels et de leur mise à disposition des services judiciaires, selon un document daté du 20 janvier et signé du gouvernement de la région. Lumumbashi et Likasi sont situées dans le sud de la RDC, près de la frontière avec la Zambie, dans la province du Haut-Katanga. Pendant le couvre-feu, aucun trafic ne sera autorisé.

## BURKINA FASO

### Plusieurs dizaines de terroristes éliminés

Plusieurs dizaines de terroristes ont été éliminés durant la première quinzaine du mois de janvier, lors d'une série d'opérations menées par l'armée burkinabè, a rapporté lundi l'Agence d'information du Burkina (AIB). Selon l'armée, au cours de la première quinzaine du mois de janvier, les Forces de défense et de sécurité ont combiné offensives terrestres et frappes aériennes contre les terroristes dans plusieurs localités du Burkina Faso, notamment dans les régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun (ouest), de l'Est, du Centre-Est, du Sahel et du Nord. « Des dizaines de terroristes ont été éliminés, un important matériel de guerre récupéré, et des positions stratégiques consolidées », a précisé la même source.

## IL APPELLE À DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE

### Le maire de Londres met en garde contre la montée de l'extrême droite

Le maire de Londres, Sadiq Khan, a lancé une sévère mise en garde sur la montée de l'extrême droite dans le monde occidental, affirmant que la démocratie libérale est confrontée à un « défi déterminant pour le siècle ».

Dans une tribune percutante publiée dans The Observer, Khan a souligné l'influence croissante des partis nativistes en Europe et le retour de Donald Trump au pouvoir aux États-Unis, appelant à agir d'urgence pour lutter contre l'extrémisme.

Le propos de Khan s'inscrit dans une vague de succès électoraux de l'extrême droite, du Rassemblement national en France à l'Alternative pour l'Allemagne (AfD), qui s'apprête à réaliser des percées majeures lors des prochaines élections. Il a prévenu que l'histoire se répétait, établissant un parallèle avec l'instabilité des années 1920 et 1930. « Nous vivons une époque très inquiétante, surtout si vous êtes membre d'une minorité », a écrit Sadiq Khan, exhortant les progressistes à s'opposer aux forces réactionnaires qui cherchent à « diviser les gens pour en tirer un profit personnel et politique ».

Le rôle des plateformes de médias sociaux dans l'amplification de la haine et de la désinformation a été particulièrement ciblé dans le propos du maire de la capitale britannique. Il a pointé du doigt la plateforme X (anciennement Twitter) d'Elon Musk, accusant le milliardaire de l'utiliser comme « outil de propagande » pour les idéologies d'extrême droite. Citant une étude du Center for Countering Digital Hate, Khan a souligné que la figure d'extrême droite Tommy Robinson avait accumulé 434 millions de vues sur X pendant les émeutes de l'été dernier, tout en appelant à des « déportations massives ». Il a également critiqué Meta, le propriétaire de Facebook et d'Instagram, qui aurait supprimé les vérificateurs de faits indépendants dans ce qu'il considère comme un effort pour apaiser une éventuelle deuxième administration Trump. Il a appelé les gouvernements du monde entier à imposer des réglementations plus strictes aux géants de la technologie. Il a également exhorté les législateurs à aller au-delà de la nouvelle loi britannique sur la sécurité en ligne pour lutter contre les contenus extrémistes.

Khan s'en prend également aux politiciens traditionnels qui, selon lui, légitiment le discours de l'extrême droite en adoptant son langage et ses narratifs. Sans citer de noms, il a fustigé les membres de l'opposition qui ont adopté « un langage déshumanisant, autrefois considéré comme étranger aux valeurs britanniques ». Le maire de Londres a prévenu que la fenêtre d'Overton, (aussi connue comme la fenêtre de discours : une allégorie qui désigne l'ensemble des idées, opinions ou pratiques considérées comme plus ou moins acceptables par l'opinion publique d'une société donnée - NDLR), se décale dangereusement, donnant la possibilité aux idées d'extrême droite de s'immiscer dans le courant dominant. « Cela ne fait qu'hardir l'extrême droite », a-t-il averti. « L'augmentation des inégalités au cours des décennies, massivement exacerbée sous le dernier gouvernement, combinée à la baisse du niveau de vie et à l'incapacité de construire des communautés plus intégrées, crée un terreau fertile pour l'extrême droite », peut-on également lire dans la tribune de Sadiq Khan.

JS KABYLIE

# L'ère Josef Zinnbauer commence

**L'ère du technicien allemand Josef Zinnbauer, a commencé hier, après que ce dernier est devenu le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, en remplacement d'Abdelhak Benchikha, démissionnaire. Le coach a signé officiellement son contrat lundi soir et se devait d'être présent au stade du 05 juillet, hier soir, pour assister au match face au CR Belouizdad, pour le compte de la mise à jour du championnat.**

**Maraouane A.**

Zinnbauer (54 ans) s'était rendu lundi au siège d'ATM Mobilis, actionnaire majoritaire du club kabyle, où il a rencontré le président-directeur général (PDG) de l'opérateur national de téléphonie mobile, Chaouki Boukhazani. ce dernier «a souhaité la bienvenue au nouveau coach, tout en insistant sur l'importance de la stabilité de l'équipe et le travail sérieux, pour réaliser des résultats à la hauteur de l'histoire du club», selon un communiqué du club. Le nouveau coach des «Canaris» avait entamé sa carrière d'entraîneur en 1996, en dirigeant le club allemand du SK Lauf, avant de passer par d'autres formations en Allemagne, à l'image de la réserve de Karlsruhe (2012-2014) et l'équipe première

d'Hambourg (2014-2015).

En 2015, il quitta son Allemagne natale pour la première fois, pour aller diriger le club suisse de Saint-Gall (2015-2017). En Afrique, il avait dirigé deux clubs : Orlando Pirates d'Afrique du Sud (2019-2021) et le Raja (2023-2024). Sa dernière expérience était en 2024 sur le banc du club saoudien d'Al-Wehda. Le P-dg d'ATM Mobilis a «réitéré au passage le soutien et l'engagement inconditionnel de son entreprise à œuvrer, et garantir tous les moyens nécessaires, pour permettre à la JSK de réaliser ses objectifs et répondre aux attentes des supporters.» Pour rappel, Abdelhak Benchikha avait annoncé sa démission, à l'issue du match disputé le 3 janvier en déplacement face à l'ES Guelma (2-0), lors des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie.



L'intérim a été assuré par l'entraîneur-adjoint, Farid Zemiti, qui a échoué à mener les "Canaris" aux 1/8es de finale de l'épreuve populaire, après la défaite concédée à domicile face à l'USM El-Harrach (0-1).

## LA LISTE DES LIBÉRÉS NON OFFICIAISÉE, BERKANE CONVOITÉ

Sur un tout autre volet, la JS Kabylie n'a pas encore finalisé la liste des joueurs qui devraient être libérés pour laisser de la

place à des éléments qui devraient renforcer le groupe en prévision de cette phase retour, surtout qu'il y a des manques dans certains compartiments. Il faut dire que la direction n'a pas voulu se précipiter et a préféré d'abord régler cette question d'entraîneur pour ensuite se tourner vers ce dossier.

C'est que la logique voudrait que le premier responsable du staff technique doive, lui-même, décidé des joueurs à libérer et à

recruter. Même s'il ne connaît rien à cette équipe, il devra voir certaines vidéos des matchs joués lors de la phase aller, pour ensuite prendre la décision qui s'impose.

Aussi, on apprend que le joueur Berkane a été contacté par le club écossais de Kirmalock FC et qui souhaite le recruter lors de ce mercato. Toutefois, les dirigeants kabyles ne songent pas à le laisser partir surtout qu'il reste un élément important dans le groupe.

## LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL AMATEUR (LNFA)

### L'AGO mardi prochain

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), se tiendra mardi à Alger à 10h00, a indiqué l'instance dirigeante du football amateur, lundi dans un communiqué. "A l'ordre du jour les bilans moral et financier de l'exercice 2024 ainsi que le budget prévisionnel", précise la même source. La présidence de la LNFA est assurée par un comité provisoire dirigé par Ahmed Kharchi depuis le 10 novembre 2023, suite à la décision du bureau fédéral de la FAF de suspendre l'organe de direction de la LNFA, présidé par Ali Malek pour "violation des lois et règlements en vigueur". " Au cours de cette rencontre, il sera procédé également aux remplacements des membres sortants (membres de clubs ayant changé de pallier) de différentes commissions statutaires : Electorale, recours, inventaire et passation", précise la même source. L'assemblée générale électorale (AGE) de la LNFA se tiendra, quant à elle, le 4 février 2025, rappelle-t-on.

O LYON

## Benrahma finalement sur le départ ?

L'international algérien de l'Olympique Lyonnais, Saïd Benrahma, pourrait quitter les Gones dès cet hier selon les informations du journaliste de FootMercato, Santi Aouna. Le mercato hivernal touche bientôt à sa fin et l'avenir de Saïd Benrahma à l'Olympique Lyonnais semble de plus en plus flou. Alors que l'international algérien avait été ajouté à la liste des joueurs à vendre avant le début du mercato hivernal, l'Olympique Lyonnais avait finalement décliné une offre d'un club de deuxième division saoudienne il

ya quelques semaines. L'OL a également vendu de nombreux joueurs offensifs laissant ainsi penser que Saïd Benrahma allait finalement terminer la saison sous les couleurs des Gones, d'autant plus qu'il s'est montré décisif à plusieurs reprises ces derniers temps. Cela ne pourrait être finalement pas le cas ! En effet, selon FootMercato, le natif de Aïn Témouchent pourrait quitter le club dans les prochains jours. Selon cette source, le club saoudien de Neom aurait formulé une offre ferme à l'Olympique

Lyonnais et des clubs anglais, notamment Ipswich Town, seraient intéressés par les services de Saïd Benrahma. Pour rappel, l'Olympique Lyonnais doit se séparer de plusieurs joueurs compte tenu de la décision de la DNGC qui oblige le club à vendre pour pouvoir équilibrer ses comptes. De plus Saïd Benrahma vit des moments compliqués, le joueur a d'ailleurs été sifflé lorsqu'il a été remplacé samedi soir à la 70ème minute lors du match qui opposait l'OL à Toulouse (0-0).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

## Six des huit clubs qualifiés aux quarts ont été déjà sacrés

Six clubs, parmi les huit qualifiés aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, ont déjà remporté le trophée, au lendemain de la clôture de la phase de poules de l'épreuve." Parmi les équipes qualifiées, six ont déjà inscrit leur nom au palmarès de la compétition. Le tenant du titre, Al-Ahly SC, vise un 13<sup>e</sup> sacre historique, tandis que l'ES Tunis compte déjà quatre trophées à son actif. Le MC Alger, AS FAR, Mamelodi Sundowns, et Orlando Pirates ont chacun remporté une fois le trophée", a indiqué la Confédération africaine (CAF), dans un compte rendu publié lundi sur

son site officiel. Les deux représentants algériens dans cette compétition prestigieuse : le MC Alger et le CR Belouizdad, ont connu des fortunes diverses. Si le "Doyen" a validé son billet lors de la 6e et dernière journée, grâce au nul décroché samedi à Dar Es-Salaam face aux Tanzaniens des Young Africans (0-0), le Chabab a été éliminé avant même cette ultime journée." La 6e journée a clôturé une phase de poules riche en rebondissements, voyant les champions 2016, Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), ainsi que le MC Alger (Algérie), décrocher les derniers billets pour les quarts

de finale. Le tenant du titre, Al-Ahly SC (Egypte), rejoint Al-Hilal SC (Soudan), l'ES Tunis (Tunisie), Orlando Pirates (Afrique du Sud), AS FAR (Maroc), et Pyramids FC (Egypte), complétant un tableau prestigieux pour la prochaine étape de la compétition", ajoute la CAF. Selon l'instance continentale, "Al-Hilal SC s'est imposé comme la révélation de cette édition, tout comme Pyramids FC, qui aspire à suivre les traces de ses homologues égyptiens sur la scène continentale. Ce dernier club, qui dispute pour la première fois les phases à élimination directe de la Ligue des Champions, espère prolonger son impressionnant parcours dans le tournoi." Avec les huit équipes qualifiées pour les quarts de finale, la CAF communiquera prochainement les détails du tirage au sort qui déterminera les phases à élimination directe prévues pour débuter en mars. Le MCA sera opposé au prochain tour à l'un des trois clubs, leaders des groupes B, C, et D : Orlando Pirates, AS FAR et ES Tunis. La première manche des quarts de finale se jouera les 28 et 29 mars, alors que la seconde manche aura lieu une semaine plus tard (5-6 avril). Les demi-finales auront lieu en avril (aller : 18-19 avril, retour : 25-26 avril), alors que la finale se jouera en mai et juin (aller : 24 mai, retour : 1er juin).

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2025 (U18 ET U20)

## La ville d'Oran candidate à l'organisation de l'évènement

La Fédération algérienne d'athlétisme (Algeria Athletics) a annoncé sa disposition à organiser les prochains Championnats d'Afrique des moins de 18 ans et des moins de 20 ans, en proposant le stade olympique d'Oran, pour abriter ces deux compétitions, prévue entre le 14 et le 18 juillet 2025. Les compétitions seront accompagnées de plusieurs autres grands évènements dont le Congrès de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), prévu du 11 au 13 juillet, ainsi qu'un Meeting International d'athlétisme, programmé le 28 du même mois. Le président du Comité olympique et sportif algérien

(COA), Abderrahmane Hammad a reçu dernièrement la visite d'une commission de la CAA, venue inspecter les différentes infrastructures dont dispose l'Algérie, rappelle l'instance dans un communiqué.

"Le premier responsable du COA s'est engagé à améliorer encore plus ces infrastructures, pour qu'elles permettent la meilleure organisation possible des prochains Championnats d'Afrique des U18 et des U20, en donnant une bonne image de l'Algérie et la présenter comme une destination sportive digne de ce nom en Afrique", a ajouté Algeria Athletics.



TRANSFÉRÉ À MANCHESTER CITY

# Khusanov rapporte gros au FC Lens

**Le pactole pour Lens. Comme attendu, le défenseur central Abdukodir Khusanov a été transféré à Manchester City. Une information officialisée lundi par les deux clubs et qui va rapporter près de cinquante millions d'euros (bonus inclus) aux Lensois.**

L'international ouzbek de 20 ans a signé un contrat de quatre ans et demi, soit jusqu'en juin 2029 et permet à Lens de réussir la plus grosse vente de son histoire. Le tout en signant une plus-value extraordinaire après l'avoir acheté moins de 500.000 euros au club biélorusse Energetik-BDU en 2023. Avec cette vente, les Sang et Or ont obtenu ce qu'ils souhaitaient: renflouer leurs caisses dans un contexte de rigueur budgétaire annoncée par son président Joseph Ouhourlian en juin 2024.

"Révélé au plus haut niveau sous les couleurs sang et or (31 apparitions avec le Racing), Abdukodir Khusanov rejoint le Manchester City FC, quadruple tenant du titre de Premier League, dans le cadre d'un transfert majeur", a affirmé dans un communiqué le club artésien, selon qui "le défenseur de 20 ans est propulsé de talent à promesse internationale". Manchester City "est une des meilleures équipes du monde et je suis venu pour gagner des trophées", a assuré le joueur dans une vidéo diffusée sur le

compte X du club anglais où il portera le numéro 45.

## 500 FOIS LA MISE INVESTIE

"S'il doit partir et si les offres sont intéressantes, c'est pour retrouver un équilibre économique", disait encore le directeur général lensois Pierre Dréossi le 5 janvier. "On va, avec la vente de 'Kodir', revenir à un niveau qui correspond plus au niveau du RC Lens mais sans ambition moins importante."

Le club du bassin minier avait même mandaté le tout-puissant agent portugais Jorge Mendes pour obtenir le meilleur prix possible. Ce départ, après seulement une saison et demie dans l'Artois, n'est pas une surprise dans la mesure où Khusanov, premier Ouzbek à jouer en Ligue 1, a été étincelant depuis le coup d'envoi de l'exercice 2024-2025, poussant sur le banc Jonathan Gradi, qui fait pourtant partie des meubles à La Gaillette. Il symbolise la montée en puissance exceptionnelle d'un garçon inconnu à son arrivée dans le bassin minier, réservé dans les mots à cause d'un français hasardeux, mais



pas dans les gestes sur la pelouse. Jamais le RC Lens n'aura réussi un pari comme celui-ci, remportant 500 fois la mise investie à l'origine. Le natif de Tachkent (1,86 m), à la fois rapide, puissant et bon dans l'anticipation, était devenu l'un des chouchous des supporters lensois ces derniers mois.

## NOUVEAU CHAPITRE POUR KHUSANOV

Cette opération, très bonne sur le plan financier, l'est moins sur le plan sportif. Lens perd un deuxième joueur titulaire lors de ce marché des transferts hivernal, après le départ inattendu de son gardien et capitai-

ne Brice Samba à Rennes. Le club cherche toujours son remplaçant. Abdukodir Khusanov parti, le club artésien devrait s'atteler à recruter dans ce secteur également, l'entraîneur Will Still ayant annoncé que "des départs ser(aient) comblés en défense".

En l'état, l'Anglo-Belge peut principalement compter sur Facundo Medina, Malang Sarr et Jonathan Gradi pour former la charnière centrale avec Kevin Danso. De son côté, Manchester City enregistre un renfort prometteur dans un secteur défensif touché cette saison par de multiples contrariétés, entre blessures (Aké, Dias et Stones

pour les cas les plus récents) et envie de départ du capitaine Kyle Walker.

Quadruple champion d'Angleterre en titre, le club mancunien n'est que quatrième de Premier League et semble déjà hors course pour un nouveau sacre, à douze points du leader Liverpool.

L'arrivée de Khusanov s'inscrit dans le moyen terme, où l'Ouzbek devra faire sa place dans l'un des plus grands clubs au monde, parmi des joueurs réputés comme Josko Gvardiol, Manuel Akanji et Nathan Aké, outre Dias et Stones. Le début d'un nouveau chapitre de son ascension météorique.

## Paris SG saisit l'UEFA au sujet de son litige avec Mbappé

Après avoir déjà joué plusieurs cartes (FFF, LFP...), le Paris Saint-Germain abat celle de l'UEFA dans l'affaire qui l'oppose à Kylian Mbappé. Le club de la capitale a déclaré son litige avec son ancien joueur auprès de l'instance européenne, révèle L'Equipe lundi soir. Les 55,4 millions d'euros de salaires impayés et autres primes réclamés par l'attaquant du Real Madrid ont été enregistrés auprès de l'UEFA, afin de se mettre en règle avec

le règlement de l'instance. Celui-ci stipule en effet que les clubs participant aux Coupes d'Europe ne doivent pas avoir de dettes vis-à-vis de leurs salariés.

L'article 82.01 du volet "sur l'octroi de licence aux clubs et la viabilité financière" exige qu'"au 15 juillet, au 15 octobre et au 15 janvier de la saison de licence, le bénéficiaire de la licence ne doit avoir aucun arriéré de paiement (...) envers son personnel (...) résultant

d'obligations contractuelles ou légales dû au plus tard le 30 juin, le 30 septembre et le 31 décembre, respectivement".

## DEUX DÉCISIONS DÉJÀ FAVORABLES À MBAPPÉ

"Le bénéficiaire de la licence doit préparer et soumettre, dans le délai et sous la forme communiqués par l'UEFA, une déclaration confirmant le total des dettes envers le personnel, ainsi que l'absence ou l'existence d'arriérés de paiement",

poursuit le règlement. Avec cette nouvelle manœuvre, le PSG s'est donc mis en règle. Il poursuit son chemin juridique et son jeu de poker menteur face à son ex-buteur.

Deux décisions favorables au joueur avaient déjà été prononcées: la première, le 11 septembre 2024, de la commission juridique de la LFP, confirmée par la commission paritaire d'appel de la Ligue, le 25 octobre 2024. Les deux considèrent que les sommes

sont bien dues par le club au joueur.

Kylian Mbappé réclame au PSG une prime à la signature (36,6 millions d'euros), des salaires (5.750.000 euros mensuels correspondant aux mois d'avril, mai et juin 2024) et des primes d'éthique (500.000 euros par mois sur la même période), pour un total de 55,4 millions d'euros.

Des sommes non réglées par le club parisien, furieux de son départ au Real l'été dernier.

DE RETOUR À LA COMPÉTITION

## Pogba parle de sa probable destination

Déterminé à retrouver les terrains au plus vite... mais pas n'importe où. Libre depuis la fin de son aventure à la Juventus, et bientôt autorisé à rejouer après sa suspension pour dopage, Paul Pogba (31 ans) a évoqué son avenir, au cours d'un live Twitch avec le streamer français AmineMaTue. Et il a des critères ambitieux en tête. "Il y a des propositions, après il y a des trucs intéressants, et des trucs pas très intéressants... La Russie, tout ça, il y a eu des propositions, mais ce n'est pas l'objectif. On a d'autres objectifs. Un club qui joue la Ligue des champions? Pourquoi pas. Si ça vient, bien sûr, pourquoi pas. On veut toujours être dans les meilleurs clubs. Après ça ne dépend pas de moi, ça dépend de plein d'autres choses." Suspendu quatre ans pour dopage après avoir été contrôlé positif à la testostérone en août 2023, Paul Pogba a vu sa sanction réduite à 18 mois par le tribunal arbitral du sport (TAS) en octobre dernier. Le milieu pourra rejouer dès mars 2025 et peut d'ores et déjà s'entraîner depuis janvier. Ces dernières semaines, le nom de

Pogba est revenu avec insistance du côté de l'OM où Adrien Rabiot, son partenaire en équipe de France, lui a adressé plusieurs appels du pied. En décembre lors de son bilan de mi-saison face à la presse, Pablo Longoria avait rendu une

réponse ambiguë sur la possibilité de recruter l'international français à l'OM. "En ce moment, il n'y a pas de discussion avancée pour différents motifs", avait-il déclaré. "Je respecte énormément ce joueur, de classe mondiale. On doit ana-

lyser la situation car il est dans le mercato." Le dirigeant avait expliqué qu'il ne fermait pas la porte, tout en insistant sur l'absence de discussions. "Pour l'instant, ce sont plutôt des spéculations et un rêve, plus qu'une réalité", avait-il conclu.

REAL MADRID

## Alonso pourrait succéder à Ancelotti

La boucle serait bouclée. Onze ans après avoir quitté le Real Madrid en tant que joueur, Xabi Alonso pourrait bien retrouver le club Merengue. Mais cette fois dans son costume d'entraîneur. D'après Onda Cero, l'actuel coach du Bayer Leverkusen est en effet le grand favori pour succéder à Carlo Ancelotti, annoncé sur le départ à la fin de la saison par la radio espagnole. Milieu de terrain du Real entre 2009 et 2014, Xabi Alonso a parfaitement réussi sa transition de coach. La saison passée, il a mené le Bayer Leverkusen jusqu'au titre de champion de Bundesliga et en finale

de Ligue Europa. D'après Onda Cero, l'entourage du coach espagnol ne veut pas trop s'enflammer sur l'hypothèse d'une arrivée sur le banc du Real, considérant que la fin de saison est encore longue. Xabi Alonso est sous contrat avec le club allemand jusqu'en juin 2026.

Après avoir prolongé en décembre 2023, à un moment où son nom était annoncé avec insistance du côté de la sélection brésilienne, Ancelotti a le sentiment d'être arrivé à la fin d'un cycle. Comme l'assure la radio espagnole, il continue d'être très heureux au quoti-

dien, mais sa décision est actée et rien ne pourra le faire changer d'avis, pas même un ou plusieurs titres à l'issue de la saison. Si Xabi Alonso est en effet choisi par Florentino Perez pour succéder à l'Italien, sa tâche s'annonce immense.

Après un premier passage sur le banc du Real Madrid entre 2013 et 2015, Ancelotti est revenu dans la capitale espagnole en 2021. En tout, sur ses deux passages, il a remporté trois Ligues des champions (2014, 2022 et 2024), deux Ligas (2022 et 2024) et deux Coupes du Roi (2014 et 2023).

# Mots Croisés

# LES MOTS FLÉCHÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								



**HORizontalement**

- A. Rend les chemises plus propres.
- B. Arrivé à terme. Indienne de haut rang. Cours qui n'est pas long.
- C. Logette de façade. Directeurs des mines.
- D. Frère jumeau de Romulus. Placée en garde à vue.
- E. Qui a retrouvé sa ligne. Permet de mieux s'y retrouver.
- F. Pour acheter des marchandises aux marchands d'Ise. Belle propriété dans la pampa.
- G. Agit lentement mais sûrement. Difficiles à descendre.
- H. Elle remplace le chat dans certains cas. Villa italienne (d').

**Verticalement**

- 1. Cesser de travailler.
- 2. Prendra le dessus.
- 3. Agent dans le transport.
- 4. Ville de Saône-et-Loire. Princesse qui fut à la une.
- 5. Pourvue d'une amorce.
- 6. En berceau dans l'art roman. Pensée artificielle.
- 7. Île des Seychelles. Conseiller principal d'éducation.
- 8. Sortie d'âne.
- 9. Pas davantage. Prénom féminin.
- 10. Mis en couleur.
- 11. Met les voiles. Fut contraint.
- 12. Bien possédés. Groupe de militants.

CABINE DE TRAIN	ABSOLUMENT INTOUCHABLE	PRÉNOM DE FERRÉ	MAISON DE LA BANQUISE	C'EST ELLE QUI TRANCHE	BRUIT DE MOTEUR
MORCEAU MUSICAL	RÉFUTERA	ALLURE DE CHEVAL	À BRISER POUR PLUS DE CHALEUR	BOUQUINER	CROQUER POUR RIRE
			DISQUE		
MÉTÉO LOCALE					
BOISSON AVANT L'ENTRÉE			COUVRIRA D'UN MÉTAL JAUNE		
ANGLE DE MURS			AXE DE BREST À STRASBOURG		TERMINAISON VERBALE
BAVARD BRÉSILIEEN					
					C'EST AUSSI CELA
					GARÇON DE BOX
DES ESPIONS À L'AMÉRICAINNE	CRI DE LOUANGE ET DE JOIE				
					INSTRUMENT EN FORME DE LETTRE
MILLILITRE					ACTIONNÉ
IL REHAUSSE LE GOÛT					
		RESTE AU MEME NIVEAU	SADI OU LAZARE	COMPRISES	C'EST DU RADIUM
			FAIT COMME LE CERF	DIVISÉE EN PARCELLES	SOCIÉTÉ ANONYME
DÉSAMORCER					
MÉDIA EUROPÉEN					
		TERMINAL DE VOYAGEURS DU CIEL			
		TSIGANE			
REJET D'UN ARBRE	PRÉSANTÉ				
	CHROME AU LABO				
			ON LA GAVE POUR SON FOIE		
ENSEMBLES DE FEUILLES					

# SUDOKU

8	4							
					4	7		8
			5	3				
	9	5						2
		6		8	3			4
	8	7						9
			2	4				
					1	9		3
1	7							

1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

BENEFICE	BETON	CAME	CARNE	CHANCE	COMPRIMER	CONTROLE	DECISIF	DOPER			
FLAN	INCINERER	INFINI	JETON	MEDIOCRE	MIROITER	MONOME	MORSE	OBTENIR			
ROSBIF	RUFFIAN	SEME	SIMIEN	SQUAW	TRAVESTIR						
E	F	E	T	I	R	O	S	B	I	F	C
L	I	C	R	N	E	I	E	E	R	O	R
O	S	I	A	C	M	T	R	E	M	E	N
R	I	F	V	I	O	I	T	P	P	A	E
T	C	E	E	N	N	I	R	O	I	W	C
N	E	N	S	E	O	I	D	F	L	A	N
O	D	E	T	R	M	T	F	E	R	U	A
C	M	B	I	E	O	U	E	N	M	Q	H
E	O	M	R	R	R	M	E	J	I	S	C

# À Touggourt, Abdelhalim Selami expose une ode à la femme

Les cimaises de la galerie Guessoum de Touggourt accueillent une exposition qui ne laisse pas indifférent. L'artiste Abdelhalim Selami y dévoile une série d'œuvres saisissantes, consacrées à la femme et au patrimoine culturel du sud algérien.



**Samy Terki**

Lors du vernissage, tenu samedi dernier, une trentaine de toiles ont révélé au public un univers foisonnant, où les femmes s'imposent comme figures centrales, oscillant entre mélancolie et résilience. Ces compositions, réalisées en pleine pandémie de Covid-19, traduisent l'enfermement physique et psychologique des femmes durant cette période. Mais loin d'être passives, elles s'affirment par leur présence. «Ces femmes sont chez elles, protégées, mais aussi isolées, ce qui leur donne une force intérieure», explique l'artiste. Les regards clos ou pénétrants, les attitudes

empreintes de gravité ou d'espoir, racontent des quotidiens mêlés d'inquiétude et d'introspection. Le choix chromatique de Selami est un hommage vibrant à sa région natale. Le bleu profond évoque l'immensité du ciel saharien, tandis que l'ocre rappelle le sable et les habitations traditionnelles de Touggourt, Ouargla ou Biskra.

Ces couleurs, omniprésentes, dialoguent avec des motifs identitaires tels que la broderie, la mosaïque et la calligraphie, qui confèrent à ses œuvres une dimension patrimoniale et symbolique. Détenteur d'un diplôme de l'École supérieure des beaux-arts et d'un magister en sciences de l'art, Selami revendique l'influence des

maîtres de la peinture algérienne, comme Mohamed Khadda, Choukri Mesli ou M'hamed Issiakhem. Pourtant, il se refuse à s'enfermer dans une école ou un courant précis. Dans ses toiles, le fauvisme côtoie le cubisme et l'abstrait, enrichis de touches de calligraphie. Cette fusion stylistique aboutit à des œuvres d'une richesse exceptionnelle, où l'intensité des couleurs se conjugue à une profondeur narrative.

Parmi les œuvres phares de l'exposition, des titres évocateurs comme «Couple au balcon», «Parfums d'oasis» ou «Porte sculptée» traduisent l'attachement de Selami à sa terre et à son patrimoine. Les constructions sahariennes, inscrites au

patrimoine national, occupent une place centrale dans son travail. L'artiste ne se contente pas de les représenter, il les sublime, leur conférant une visibilité artistique et culturelle qui dépasse les frontières de Touggourt. L'exposition, visible jusqu'au 30 janvier, constitue une plongée dans un univers où traditions et modernité s'entrelacent avec élégance. À travers ses œuvres, Abdelhalim Selami offre un vibrant hommage à la femme et à l'identité algérienne, tout en posant un regard contemporain sur les défis de son époque. Une invitation à la contemplation et à la réflexion, qui mérite sans conteste une halte.

**S. T.**

## Timimoun et ses foggaras

Il est impossible d'évoquer Timimoun, perle saharienne nichée au cœur du Grand Sud algérien, sans rendre hommage à la foggara. Bien plus qu'un système d'irrigation, cette prouesse ancestrale incarne l'âme de l'oasis et témoigne de l'ingéniosité de ses habitants face à l'adversité du désert. La foggara repose sur un principe simple mais extraordinairement efficace, capter l'eau des nappes phréatiques profondes pour la conduire, par un réseau de galeries souterraines, jusqu'aux jardins de l'oasis. Creusés à la main, ces canaux s'étirent parfois sur plusieurs kilomètres, utilisant la gravité pour acheminer l'eau sans recourir à des pompes ou à des systèmes modernes. Une solution durable adaptée à l'aridité extrême du climat saharien. «Grâce à la foggara, nous remplissons nos bassins d'irrigation chaque jour. Ce système, utilisé par nos ancêtres, reste vital pour nos cultures», nous explique, un agriculteur de Timimoun. Ce savoir-

faire, transmis de génération en génération, témoigne de la capacité des communautés sahariennes à s'adapter à leur environnement. Au-delà de sa dimension technique, la foggara est un modèle social exemplaire. Son fonctionnement repose sur une organisation communautaire méticuleuse. Le jmaâ, un comité de sages, supervise la gestion de l'eau, garantissant une répartition équitable entre les propriétaires. Ce travail de précision est assuré par le qassam (le mesureur d'eau) qui calcule les parts de chaque utilisateur selon un système hérité des siècles passés. Plusieurs fois par an, les habitants se mobilisent pour nettoyer et réparer les galeries. En cas d'incident, la solidarité joue à plein régime, chacun met la main à la pâte pour préserver ce bien commun vital. Reconnu par l'Unesco comme patrimoine immatériel de l'humanité, le système des foggaras est bien plus qu'un vestige d'un savoir-faire ancien. Il incarne

une approche respectueuse des ressources naturelles, un modèle de gestion durable dans un contexte où les défis environnementaux ne cessent de croître. L'exploitation intensive des nappes phréatiques, le changement climatique et l'exode rural mettent à rude épreuve cet équilibre fragile. «Nous devons préserver la foggara pour nos enfants. Elle est notre histoire et notre avenir», insiste un agriculteur, conscient des enjeux. Timimoun et ses foggaras offrent un exemple précieux d'harmonie entre l'homme et son environnement. Dans un monde confronté à des crises hydriques croissantes, cet héritage saharien résonne comme une invitation à repenser la gestion collective des ressources. Plus qu'une prouesse technique, la foggara est un symbole, celui de la résilience d'une communauté face à la rudesse du désert, et d'une tradition vivante à protéger pour les générations futures.

**S. T.**

ASSISES NATIONALES  
SUR LE CINÉMA

### Des recommandations pour renforcer les moyens humains et techniques

**Samy Terki**

Les Assises nationales sur le cinéma, qui se sont achevées ce lundi à Alger, ont marqué une étape décisive pour la relance de l'industrie cinématographique en Algérie. À l'issue des travaux, professionnels, experts et investisseurs ont formulé une série de recommandations visant à assurer un financement durable, à moderniser le cadre réglementaire et à préserver le patrimoine cinématographique national. Organisé sous le haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune, cet événement au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal marque, selon le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, «une nouvelle naissance du cinéma algérien». L'atelier consacré à l'économie et au financement du cinéma a mis en lumière la nécessité de renforcer le soutien public via le Fonds national pour le développement de la technique et de l'industrie cinématographiques (FNDTIC). Les participants ont également insisté sur l'implication des chaînes de télévision, publiques comme privées, qui devraient s'engager dans la pré-achat ou la coproduction de films nationaux. Pour encourager l'investissement privé, ils ont proposé une exonération fiscale de 10 ans pour les entreprises du secteur et une révision des taxes sur l'importation de matériel technique. En parallèle, la création de studios modernes de tournage et de post-production a été identifiée comme une priorité pour structurer l'industrie. L'urgence de sauvegarder le patrimoine cinématographique national a dominé les débats de l'atelier sur la numérisation. Les participants ont appelé à inventorier et documenter les archives cinématographiques, tout en établissant des partenariats avec des organismes nationaux et internationaux pour récupérer les fonds dispersés. Ils ont également insisté sur la nécessité de doter le Centre algérien du cinéma (Cinémathèque) d'un laboratoire spécialisé, ainsi que de renforcer les moyens humains et techniques des institutions en charge de la conservation. Les participants ont recommandé aussi la suppression du visa culturel pour les films projetés dans les ciné-clubs et une simplification des démarches pour leur création. Au niveau institutionnel, ils ont plaidé pour la mise en place d'un Centre cinématographique national et d'un Conseil supérieur du cinéma, chargés respectivement de la gestion et de la régulation du secteur. L'objectif : structurer l'industrie à travers une feuille de route juridique et renforcer les accords internationaux de coproduction. Les professionnels ont demandé de privilégier les compétences nationales et de mettre en place des formations adaptées aux besoins du secteur. Un «contrat professionnel» standardisé a également été proposé pour encadrer les relations entre les différents acteurs de la filière. La création d'une organisation syndicale ou d'une instance représentative pourrait compléter cette démarche en instaurant des conventions collectives d'ici la fin de l'année. Lors de l'ouverture des Assises, le président Abdelmadjid Tebboune avait souligné l'importance d'un renouveau cinématographique pour accompagner «le rang émergent de l'Algérie sur la scène internationale». Il a appelé à s'inspirer des figures pionnières du cinéma algérien des années 1970 tout en inscrivant l'industrie dans une dynamique contemporaine. Pour le ministre de la Culture, les recommandations issues de ces assises sont la «pierre angulaire» d'une stratégie consultative et participative, où les cinéastes seront au centre du processus. Cette vision, axée sur la modernisation et l'innovation, ambitionne de rendre au cinéma algérien son éclat d'antan tout en l'ancrant dans les défis du présent.

**S. T.**



# 16



● Alger 29°  
● Ouargla 30°  
● Oran 29°  
● Constantine 30°

FADJR 06:20	DOHR 12:54	ASR 15:31	MAGHREB 17:50	ISHA 19:18
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION REÇU PAR LE PREMIER MINISTRE DU ROYAUME D'ESWATINI

En qualité d'envoyé spécial du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a été reçu, à Mbabane, par le Premier ministre du Royaume d'Eswatini, M. Russell Dlamini, qui était accompagné de la ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Mme Pholile Shakantu, indique mardi un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, « monsieur le ministre de la

Communication a remis au Premier ministre du Royaume d'Eswatini une lettre du président de la République à Sa Majesté le Roi Mswati III, lui exprimant ses sincères salutations fraternelles et ses aspirations à renforcer les liens de fraternité et de coopération entre les deux pays et à les hisser à des niveaux supérieurs au mieux des intérêts des deux pays ». Ces entretiens ont constitué « l'occasion d'échanger les vues sur les diffé-

rents aspects des relations bilatérales unissant l'Algérie et le Royaume d'Eswatini et les moyens de les renforcer pour promouvoir la coopération bilatérale dans divers domaines », ajoute la même source. Par ailleurs, les deux parties ont abordé « les questions essentielles inscrites à l'ordre du jour de l'Union africaine », réaffirmant « l'importance de renforcer la coordination et la concertation bilatérales », conclut la même source.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 22 JANVIER 2025 // N°995 // PRIX 20 DA

## La Palestine condamne le décret de Trump

**L'Autorité palestinienne a condamné hier la décision de Donald Trump d'annuler les sanctions imposées aux colons sionistes accusés de violences contre des Palestiniens en Cisjordanie occupée. Lors de son premier jour au pouvoir, Trump a signé un décret annulant les sanctions à l'encontre des colons mises en place l'année dernière par son prédécesseur, Joe Biden.**

« Cette décision encourage les colons à commettre davantage de crimes », a déclaré Nabil Abu Rudeineh, porte-parole de l'Autorité palestinienne à Ramallah, dans un communiqué. Il a exhorté la nouvelle administration américaine à « intervenir pour mettre fin à ces crimes et à ces politiques sionistes qui ne contribueront ni à la paix ni à la sécurité de qui que ce soit. » Le ministère palestinien des Affaires étrangères a également dénoncé la décision américaine. « Lever les sanctions contre les colons sionistes les encourage à commettre davantage de crimes contre notre peuple », a-t-il affirmé dans un communiqué. « Nos efforts se poursuivent pour mettre fin au terrorisme des colons et éliminer les obstacles », a ajouté le ministère. La décision de Trump marque un revi-



vement majeur par rapport à l'action politique de Biden, qui avait imposé des sanctions à plusieurs groupes et individus de colons sionistes, gelant leurs

avoirs aux États-Unis et interdisant aux Américains de traiter avec eux. Lundi, des colons sionistes ont lancé des attaques contre les villages palestiniens

d'Al Funduq et de Jinsafut en Cisjordanie occupée, incendiant des maisons, des magasins et des véhicules, selon des responsables locaux. La tension reste vive en Cisjordanie en raison de la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste dans la bande de Gaza, où au moins 47 000 Palestiniens sont tombés en martyrs, principalement des femmes et des enfants, et plus de 110 700 blessés depuis le 7 octobre 2023. En Cisjordanie occupée, environ 860 Palestiniens sont tombés et plus de 6 700 blessés par des tirs de l'armée d'occupation sioniste, selon le ministère palestinien de la Santé. Un accord de cessez-le-feu et d'échange de prisonniers est entré en vigueur dimanche à Gaza, suspendant la guerre des forces sionistes contre l'enclave palestinienne.

## LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES MEMBRES DU BUREAU DU CSJ



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les membres du bureau du Conseil supérieur de la jeunesse, à leur tête M. Mustapha Hidaoui, ministre de la Jeunesse, président du CSJ. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller du président de la République chargé de la direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Saïd, indique un communiqué de la Présidence de la République.

## ELLE LAISSE TOUT UN HÉRITAGE SAMIA ZENNADI TIRE SA RÉVÉRENCE

Samia Zennadi, cofondatrice des éditions APIC et figure essentielle du paysage littéraire, est décédée subitement ce lundi. Militante inflexible de la littérature africaine, elle a consacré sa vie à la promotion des voix subsahariennes, et joué un rôle clé dans la diffusion d'œuvres souvent marginalisées. Son départ bouleverse profondément l'univers de l'édition, où son nom restera indissociable d'une vision exigeante et rigoureuse, capable de réconcilier exigences artistiques et engagement intellectuel. Dans un monde où la littérature se mesure parfois à sa rentabilité, elle a su imposer une alternative, centrée sur la valeur littéraire et la dignité des auteurs. En 2003, avec son époux Karim Chikh, elle crée les éditions APIC (Algérienne pour la promotion de l'industrie du Livre). Cette maison d'édition se distingue rapidement par son engagement fort, en particulier envers la littérature subsaharienne, un domaine trop souvent négligé. APIC devient alors un lieu où se côtoient des auteurs établis et des talents émergents, sous l'œil vigilant et passionné de Samia Zennadi. La maison d'édition a ainsi publié des noms prestigieux comme Habib Tengour, écrivain et poète algérien de renom, et Djawad Rostom Touati ; elle soutient également des écrivains moins connus mais tout aussi importants. Parmi eux, Mohamed Abdallah, un auteur dont l'œuvre a connu une reconnaissance particulière en 2022



avec le prix Assia Djebar pour son roman « Le vent a dit son nom ». Ce livre, qui aborde des thématiques poignantes sur la guerre et la mémoire, incarne parfaitement la philosophie de Samia Zennadi. Samia Zennadi a œuvré sans relâche pour donner une tribune à des voix africaines essentielles mais souvent ignorées. Elle a permis à des auteurs tels que Gabriel Okoundji, écrivain congolais d'une grande sensibilité, et Yambo Ouologuem, écrivain malien à la fois salué et controversé, de trouver une place de choix dans son catalogue. Par son travail éditorial, elle a fait entendre des récits souvent absents des canons dominants, contribuant à enrichir le panorama littéraire africain dans toute sa diversité, qu'elles traitent de

la colonisation, de l'histoire ou des luttes contemporaines. Archéologue de formation, Samia Zennadi était également une passionnée de culture et d'histoire. Elle a signé plusieurs ouvrages sur l'art traditionnel en Algérie, notamment un ouvrage remarquable sur l'art du tapis en Algérie, un secteur qu'elle avait à cœur de faire connaître à travers son travail éditorial. Cette attention aux traditions, loin d'être incompatible avec sa vision moderne de l'édition, a façonné sa façon de repenser la place du livre dans la société. Le travail de réédition a occupé une place centrale dans son parcours. Samia Zennadi n'a pas hésité à rééditer des classiques oubliés ou à redonner vie à des œuvres importantes. Parmi ses choix les plus notables, on peut citer la réédition de l'œuvre de Rabah Belamri, auteur algérien, mais aussi des poètes dont elle était une ardente défenseuse. Sa volonté de maintenir la poésie au cœur de l'édition algérienne a permis à des voix comme celle du poète Youcef Merahi de toucher un public plus large. Merahi, qui a publié plusieurs recueils sous la direction d'APIC, a d'ailleurs rendu hommage à Samia Zennadi, soulignant la force des liens d'amitié qui se tissaient autour de ses projets éditoriaux. En parallèle de son rôle d'éditrice, Samia Zennadi a également marqué l'histoire culturelle algérienne, où elle fut, notamment, responsable de l'espace Panaf lors de la 15<sup>e</sup> Foire internationale du

livre d'Alger, où elle a permis à de nombreux écrivains africains et du Maghreb de se faire entendre. Elle a également été membre du comité d'organisation du Festival international de littérature et de livres de jeunesse de 2008 à 2010. En 2011, Samia a participé à la manifestation « Le Sud, quelles alternatives ? », organisée par le Forum mondial des alternatives, et a été à l'origine du programme de résidence « L'Esprit Frantz Fanon », un programme littéraire consacré à la pensée de Fanon. Son engagement intellectuel et culturel l'a également amenée à publier la revue « L'Afrique parle livres », un projet ambitieux visant à renforcer les liens entre les écrivains africains et le public francophone. Samia a fait bien plus qu'éditer des livres, elle a créé des ponts entre les cultures, entre les générations et entre les continents. Son œuvre, son héritage et sa vision d'une littérature universelle mais enracinée dans ses réalités spécifiques continueront de nourrir les réflexions des prochaines générations d'écrivains et de lecteurs. La disparition de Samia Zennadi est une perte colossale pour le monde du livre. La communauté littéraire, d'Alger à Paris, et au-delà, rend hommage à une femme d'une rare générosité intellectuelle, qui a su, à travers son engagement, redéfinir l'édition en Algérie et en Afrique.

Samy Terki